

LA LETTRE DU HERISSON



bimensuel n° 95

15 octobre 1988

sommaire

| | | |
|---|--|------------|
| EDITORIAL | | P. 3 |
| ACTES DU COLLOQUE DE TOULOUSE 1986 | | P. 4 |
| DOSSIER | L'UICN souffle ses 40 bougies..... | P. 5 à 9 |
| 1000 CEE | | P. 10 |
| LEGISLATION | Chasse au gibier d'eau-appel urgent.. | P. 10/11 |
| DISTINCTION | La Maison de l'Orme - CREPAN- récompensée | P. 11/12 |
| PRESSE | pleins feux sur l'ours | P. 13/14 |
| MILIEU NATUREL | A propos du pillage des minéraux..... | P. 15 |
| FLORE | Aux arbres citoyens ! | P. 15 |
| FAUNE | Transport contre espèces/AG 1988 | P. 15/16 |
| MEDIA | Pour les beaux yeux du crapaud | P. 16 |
| | Prix "Italia-Ecologie" | P. 16/17 |
| POLLUTION | L'ADEV face à l'OZONE | P. 17 |
| A NOTER DANS VOS TABLETTES : RITAE 1989 | | P. 17 |
| CNP | | P. 17 |
| CONCOURS | FRAPNA-WWF: conférences pour la nature | P. 18 |
| | Vidéo "espaces menacés"..... | P. 19 |
| AMENAGEMENT | Le port de St Quay-Portieux menacé..... | P. 19 |
| FORMATION | Stage UMINATE: organisation judiciaire et l'action des Associations | P. 19 |
| PUBLICATIONS | | P. 20 |
| MANIFESTATIONS | | P. 20 à 22 |
| ANNONCES | | P. 23 |
| MARJOLAINE 1988 | FIR, ROC, FFSPN vous y donnent rendez-vous dès le 4 novembre | P. 24 |

FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE

57 RUE CUVIER . MAISON DE CHEVREUL . 1^{er} ETAGE 75 231 PARIS CEDEX 05 TEL. (1) 43 36 79 95 - TELEX: FFSPN 260 921 F

LES puzzles

Puzzles 100 pièces. L'unité : 25 F *

Réf. 412 Le lapin
Réf. 413 Le campagnol
Réf. 414 Les blaireaux



LES jeux

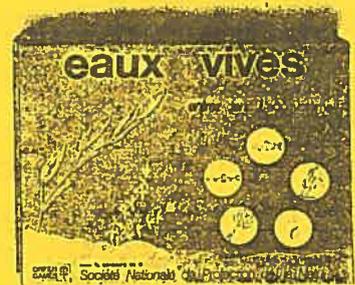
Réf. 407 "Le Jeu de l'Hermine" 105 F *

Comment devenir un as de l'environnement en s'amusant. Dans ce jeu inspiré du "Milles Bornes" votre course pour la sauvegarde du patrimoine sera ralentie ou arrêtée par un incendie de forêt, une rivière polluée, etc... Et vous ne pourrez repartir ou reprendre une vitesse normale qu'après avoir trouvé une parade à l'attaque (station d'épuration, animal ou paysage protégé, etc...).



Réf. 406 "Eaux vives" 130 F *

"Eaux vives" est un jeu de réflexion sur le thème de la vie dans un ruisseau. Vous y découvrirez la diversité et la richesse du milieu aquatique les principaux mécanismes d'expansion, mais aussi la régulation, qui gouvernent les équilibres naturels. Nombreux choix tactiques en perspective ! Tour à tour poisson, mollusque ou végétal, votre objectif est à la fois simple et complexe : VIVRE !



* (PRIX ASSOCIATIONS)

La Lettre du Hérisson est la publication bimensuelle de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Office des Nouvelles Internationales.

Directeur de la publication : M. Y. BENASSI

Responsables de la publication: P. DELACROIX

Secrétaire de rédaction : Laurence THERNIER

Secrétariat : Jeanine LOISEAUX

Maquette : Jean Yves FOISON

Impression: OFFICE DES NOUVELLES INTERNATIONALES- 8, villa des Fleurs -
92400 COURBEVOIE.

CELEBRATIONS

Comment ne pas être satisfait de ce rassemblement prestigieux de tant d'hommes et de femmes dévoués à la Protection de la Nature, en ce 40e anniversaire de l'UICN, début octobre ? Comment ne pas se réjouir d'entendre le Président de la République affirmer "qu'il ne sert à rien de protéger l'ours sans protéger son habitat" ; ou Michel Rocard saluer "le rôle irremplaçable que jouent les associations, au jour le jour, dans la défense concrète de la nature et du cadre de vie" ; comment ne pas l'approuver lorsqu'il rappelle que "pour les déluges que nous préparons nous-même, il n'y aura pas d'Arche de Noé" ? Et pourtant en écoutant ces propos pertinents et sincères nous ressentions encore un certain malaise, parce qu'on y disait si peu ce que, pour sa part, le gouvernement de la France entendait faire concrètement.

Monsieur MAYOR, l'énergique nouveau patron de l'UNESCO, a été plus direct. Il est clair, a-t-il dit en substance, que le mal est maintenant bien connu, depuis 40 ans qu'on l'analyse. Nous attendons donc des responsables politiques qu'ils mettent en oeuvre des solutions. Le Directeur général de l'UICN, Martin HOLDGATE, en a précisé les conditions : "les gouvernements se félicitent, à juste titre, a-t-il dit, des nombreuses grandes victoires de ces quarante années... mais tant que la détérioration sera plus rapide que le temps de réaction, ces actes, aussi admirables soient-ils, ne suffiront pas... il faut prendre de vitesse le déclin environnemental et social"... Là est le vrai défi ; et c'est à ce niveau que naît l'incompréhension dont font souvent preuve les hommes politiques. Ainsi, nous apprécions de voir la France s'engager dans la ratification du protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone. Mais comment ne pas déplorer qu'on n'ait pas le rude courage d'aller au-delà de 50 % de réduction des rejets de CFC(*)? Les scientifiques ont démontré qu'il faudrait 85 % de réduction pour qu'il y ait seulement stabilisation de l'état de la couche et cet objectif est, on le sait, à notre portée techniquement et économiquement. Comment se réjouir vraiment d'une mesure qui autorise la poursuite d'une dégradation redoutable.

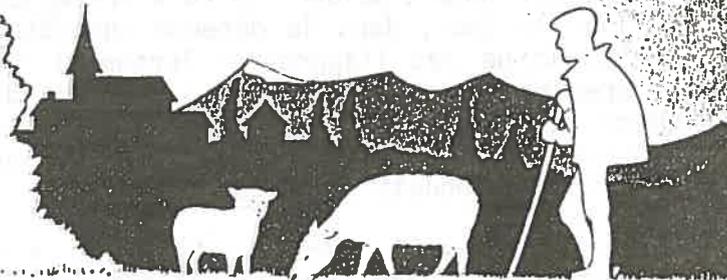
De même, il nous est agréable d'entendre un Premier Ministre saluer comme il l'a fait le rôle des associations de Protection de la Nature. Mais combien plus convaincant serait cet hommage, s'il était accompagné parallèlement d'un véritable plan de restauration de la vie associative dans notre pays...

Il nous tarde, vraiment, de voir passer des discours aux actes. L'expectative, les demi-mesures ne sont plus de saison.

Pierre DELACROIX
Président

(*) d'ici 1999

REGIONS DEFAVORISEES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Politique Agricole Commune



COLLOQUE DE TOULOUSE
16 - 17 - 18 OCTOBRE 1986

EDITE PAR LA FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE



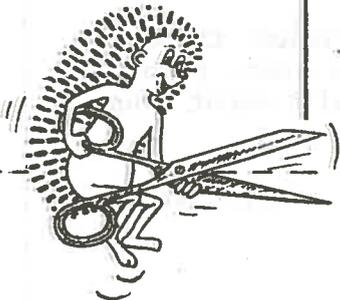
FFSPN

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE REGIONS DEFAVORISEES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les Actes du Colloque européen de Toulouse, organisé du 16 au 18 octobre 1986 par la FFSPN (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature) sont parus.

Au long de 650 pages, ils retracent la large confrontation des partenaires les plus divers, Européens officiels et administratifs, praticiens de terrain, qui se sont retrouvés à l'occasion de ce Colloque pour échanger leurs opinions et leurs expériences sur un sujet d'actualité brûlante.

L'avenir des agriculteurs des régions difficiles à mettre en valeur, l'avenir de la nature qu'ils entretiennent, l'influence de la politique et de ses mesures d'application sur le patrimoine naturel, les propositions de lutte contre l'abandon rural, autant de sujets qui se trouvent largement développés dans cet ouvrage



BON DE COMMANDE

A compléter et retourner accompagné de votre règlement à :

R.I.T.A.E.
INRA / ESR BP 27
31326 Castanet Tolosan cedex / France

Prix de l'exemplaire : PAC, régions défavorisées et protection de l'environnement

200 fr + 25 fr frais d'envoi

(libeller le chèque à l'ordre de RITAE)

NOM :
ADRESSE :
.....



L'UICN SOUFFLE SES QUARANTE BOUGIES !

Les 5 et 6 octobre dernier, l'UICN a célébré son 40ème anniversaire; elle a choisi de le faire en France, ce qui fut un grand honneur pour nous.

Nous consacrons à cet événement un mini-dossier dans lequel vous découvrirez :

- le discours de Martin HOLDGATE, Directeur Général de l'UICN,
- les buts et objectifs de la Conservation Mondiale, à moyen et long termes,
- le discours de notre Premier Ministre, Michel ROCARD, qui assista à cette célébration.

Si vous souhaitez en connaître davantage sur ce dossier, sachez que vous pouvez vous procurer deux autres éléments d'information :

- la Déclaration de Fontainebleau (disponible à la FFSPN),
- le numéro spécial "40 ans d'Alliance avec la Nature" du Bulletin de l'UICN (disponible à l'UICN - Avenue du Mont Blanc - CH 1196 GLAND - SUISSE).

LES REALISATIONS ET LES OBJECTIFS DE LA CONSERVATION MONDIALE, par Martin HOLDGATE, Directeur Général de l'UICN, l'Alliance Mondiale pour la Nature.

Nous sommes réunis ce matin pour rendre hommage à ces hommes visionnaires qui eurent le courage de créer l'organisation que nous appelons aujourd'hui l'UICN, l'Alliance mondiale pour la nature. D'autres, qui furent étroitement associés à sa création, et notamment Jean-Paul HARROY, mon très très honoré prédécesseur, vous ont parlé des premières années avec une autorité que je ne saurais espérer égaler.

Il est clair que la fondation de l'UICN fut un acte de génie. Mais ne dit-on pas que le génie, c'est 1 % d'inspiration et 99 % de transpiration ?

Car l'inspiration en soi ne suffit pas. Sa réalisation exige un effort sans relâche qui surmonte les difficultés, les déceptions, et le découragement. C'est bien grâce au dévouement et à la persévérance de tous ceux qui ont guidé les pas de l'UICN au fil des ans, que notre champ d'action n'a cessé de s'étendre.

Laissez-moi vous donner quelques chiffres comme autant de jalons posés sur notre route. La première année, la toute jeune UIPN avait 80 membres: quatre états, cinq organismes publics et 71 organisations non gouvernementales. Ensemble, ils assuraient une représentation de l'UICN dans 21 PAYS.

Aujourd'hui, nous avons quelque 630 membres et nous travaillons dans 120 pays où vit plus de 90 % de l'humanité.

Le travail de l'UICN a pris forme alors que la terre que nous habitons subissait des changements profonds et rapides. La population humaine mondiale a doublé, passant de 2,5 milliards à 5 milliards.

Dans les pays en développement, la population urbaine a également doublé. La superficie des forêts tropicales denses a été réduite d'un tiers. Près des deux tiers des prairies sèches de la planète sont maintenant touchées par la désertification. Les concentrations atmosphériques mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de plus de 10 %, la température moyenne du globe s'est élevée et le niveau des mers a monté de plusieurs centimètres.

Nous ne savons même pas avec certitude combien de milliers d'espèces ont disparu avant que l'humanité, lentement, à contre-cœur, reconnaisse l'ampleur de son impact sur la terre.

Paradoxalement, les 40 années écoulées ont vu croître une intense activité, nationale et internationale, en faveur de l'environnement.

En 1948, la nouvelle Union Internationale pour la Protection de la Nature était pratiquement la seule organisation internationale de conservation et les Nations Unies n'avaient encore jamais entendu parler d'environnement. Aujourd'hui, il existe des dizaines d'organisations internationales s'intéressant au milieu naturel. Depuis 1972, nous avons un Programme des Nations Unies pour l'environnement. Plus de cent traités et accords internationaux sur l'environnement ont été conclus depuis 1948. Les ministères de l'environnement sont monnaie courante. Enfin, il ne se passe guère de semaine sans qu'ait lieu, ici ou là, une conférence importante sur l'environnement.

Nous avons été les témoins des progrès rapides des connaissances scientifiques ainsi que de la compréhension des relations entre l'homme et la biosphère. Ces relations sont énoncées dans la Stratégie mondiale de la conservation, publiée en 1980 par l'UICN, le PNUE et le Fonds mondial pour la nature avec la collaboration de l'Unesco et de la FAO.

La stratégie, j'en suis convaincu, restera comme l'un des textes faisant autorité sur les relations entre l'homme et la biosphère. Elle dit clairement, pour la première fois, que la conservation et le développement sont les parties indissociables d'un tout et que l'une et l'autre sont au service de l'humanité.

Elle souligne un point que nous avons tendance à oublier : que "la terre" et "le monde" ne sont pas la même chose.

La terre est la planète où nous vivons, la planète sur laquelle a évolué la vie depuis 4 milliards 500 millions d'années une petite planète en orbite autour d'une étoile très ordinaire; une planète dont la surface est en bouleversement perpétuel, qui voit ses continents bouger, ses montagnes émerger et s'affaisser, ses glaciers croître et décroître mais une planète qui malgré les vicissitudes a préservé une atmosphère, des océans, des lacs, des rivières, des sols où la vie a pu s'implanter et se diversifier. Telle est la terre qu'un poète anglais d'un autre temps saluait comme "la mère de l'homme".

Et le monde direz-vous ? La différence, c'est que le monde est la création de l'humanité : les communautés et les civilisations d'hommes et de femmes pétris

d'espoirs et de rêves, qui ont tant grandi en force et en nombre que le monde a maintenant englouti la terre et menace de transformer ses systèmes naturels au détriment de ses peuples.

L'essence de la Stratégie mondiale de la conservation c'est d'amener le monde et la terre à vivre en harmonie.

Et c'est ce défi que nous devons relever. Mon collègue, Frederico MAYOR l'a admirablement résumé en disant que nous avons passé trop de temps à débattre de la "problématique" et que nous devons maintenant nous concentrer sur la "solutionnatie". Comment utiliser nos connaissances pour résoudre nos problèmes ?

Hier soir, nous avons entendu la Déclaration de Fontainebleau. Elle nous rappelle sans détour que la terre, que notre espèce tient dans ses mains, est fragile et que nous avons la responsabilité de son devenir. Elle nous rappelle que notre action doit, certes, s'appuyer sur la science, mais que pour réussir, elle demande des changements profonds de l'attitude des hommes et de la société. Nous devons accepter que "le respect des droits de l'homme passe par le respect des droits de notre environnement". La survie physique, spirituelle et culturelle de notre espèce dépend du soin que nous prendrons de la biosphère. Nous devons penser aux générations présentes et futures et protéger les sols, l'air, l'eau et les espèces que porte la terre. Nous devons reconnaître que le développement fondé sur la surconsommation et le gaspillage n'est pas durable. Nous devons accepter que la garantie des droits fondamentaux de tous les peuples exige l'avènement d'un équilibre durable entre les populations humaines et les ressources naturelles qui les font vivre.

Comment le faire ? Uniquement en analysant les systèmes sociaux et politiques et en comprenant l'inertie qui paralyse nombre d'entre eux. La tragédie de ces quarante dernières années, c'est que le rythme de la détérioration de la biosphère dépasse largement le temps de réaction des sociétés humaines - et que le monde politique n'a pas encore reconnu ce simple fait. Les gouvernements se félicitent, à juste titre, des nombreuses grandes victoires de ces quarante années - comme la Convention de Paris sur la protection de la mer contre la pollution d'origine tellurique - que je me rappelle avoir négociée ici même, dans ce bâtiment. Mais tant que la détérioration sera plus rapide que le temps de réaction, ces actes, aussi admirables soient-ils, ne suffiront pas. Nous devons travailler en accord avec les systèmes économiques et sociaux, dans l'esprit et la compréhension de toute la riche diversité des traditions et des croyances afin de susciter un changement qui soit harmonieux et réel. Un changement qui satisfasse aux besoins des communautés dans leur environnement. Un changement assez rapide pour prendre de vitesse le déclin environnemental et social et renverser la tendance. Voilà, pour moi, quel est le défi posé par la "solutionnatie".

L'UICN, en tant qu'Alliance mondiale pour la nature, fera tout ce qui est en son pouvoir pour donner forme à la "solutionnatie". Une de nos contributions consiste à fixer 12 objectifs pour la prochaine décennie et d'autres buts pour les quarante prochaines années. Ils ne sont pas exhaustifs mais nous pensons que s'ils sont remplis, la biosphère s'acheminera vers la guérison. Ils intéressent la conservation de la diversité biologique. Ils traitent du patrimoine commun - l'atmosphère et les océans - ainsi que du continent partagé, l'Antarctique. Ils s'adressent aux systèmes socio-économiques. Nul doute que vous pourriez y ajouter d'autres objectifs - et nous espérons que vous le ferez car l'ouvrage ne manque pas. Mais nous croyons que si les grands cétacés retrouvent, dans les océans, la moitié au moins de leurs effectifs d'avant le massacre; si les produits chimiques qui détruisent la protection d'ozone au-dessus de nos têtes finissent par disparaître; si l'Antarctique reste ouverte aux peuples de toutes les nations, pour l'exploration scientifique pacifique et le plaisir de tous, si la moitié des forêts tropicales d'aujourd'hui et au moins 80 % des animaux vertébrés des forêts pluviales sont réellement conservés; si nous disposons d'un réseau d'îles et de sites marins effectivement protégés et d'une Convention internationale efficace sur la conservation de la diversité biologique; si les plans de conservation et développement comprennent la restauration d'au moins 30 % des terres dégradées aujourd'hui; si les programmes pédagogiques et sociaux guident la population humaine vers un équilibre avec les ressources dont elle dépend, si les méthodes économiques tiennent correctement compte des ressources naturelles irremplaçables et s'il existe un mouvement fort et coordonné, bénéficiant d'un soutien politique solide, pour lutter contre la détérioration de l'environnement, le monde sera un jour un endroit plus sûr et meilleur.

Les efforts de l'Alliance mondiale pour la nature vont tendre vers ces objectifs. Nous rendrons régulièrement compte de nos progrès. Nous ferons état des victoires et des défaites - et dans ce dernier cas, non pour condamner mais pour attirer l'attention sur les pays et les organisations qui n'ont pas la force de résister aux changements inexorables à l'oeuvre autour de nous et qui ont besoin d'aide. Nous le feront solidairement avec tous les états et organisations qui sont nos membres mais aussi avec les autres organisations internationales : l'Unesco, le PNUE, la FAO et le WWF, avec lesquels nous sommes fiers de travailler.

Nous nous consacrerons à ces tâches dans l'esprit de la Déclaration de Fontainebleau avec la certitude que dans 40 ans, la terre sera encore saine et belle et que le monde sera en paix avec elle.

6 octobre 1988

EXTRAITS DU DISCOURS DE MONSIEUR
MICHEL ROCARD, PREMIER MINISTRE,
A L'OCCASION DU 40e ANNIVERSAIRE DE
L'UICN

" Vos Altesses Royales,
Monsieur le Président,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir en France pour le 40e anniversaire de l'UICN. A travers vous, qui nous avez fait l'honneur de venir à Paris, je suis heureux de saluer l'ensemble des 60 états et des 400 associations qui en sont membres, et l'Unesco qui a largement contribué à l'organisation de cet anniversaire.

... "Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?". Parmi toutes les questions que la politique se pose, celle-ci est cruciale, de plus en plus décisive. L'homme politique n'ignore plus l'importance des enjeux de la protection de l'environnement. Comment pourrait-il méconnaître que c'est, par excellence, un domaine qui nécessite et légitime son intervention, ou se rejoignent la sauvegarde de l'intérêt général, et le souci du long terme ?

... Si elle doit être globale, l'action à entreprendre ne peut être uniforme. Elle doit tenir compte de l'interdépendance d'écosystèmes particuliers, à laquelle répond d'ailleurs celle de nos économies, ce qui implique que la protection de l'environnement doit s'effectuer sans introduire d'insupportables distorsions de concurrence. Elle doit tenir compte des conditions naturelles et du mode de production prévalant dans les diverses régions du monde. Car l'environnement ne doit pas seulement être abordé en fonction de pollutions spécifiques émanant des pays industrialisés. Il doit être compris comme le système des conditions naturelles qui permettent aux hommes de subvenir à leurs besoins et de s'organiser pour vivre en société.

C'est pourquoi on aurait tort de considérer la protection de l'environnement comme un luxe de pays riches. C'est aussi une nécessité vitale pour les pays pauvres, même si les menaces et les ripostes ne sont pas toujours identiques. La contamination des eaux est une source de mortalité dans certains pays en voie de développement parfois aggravée par des catastrophes naturelles; dans d'autres cas, la disparition des terres arables, la déforestation accélérant le ruissellement des eaux, l'érosion des sols, la progression du désert, sont bien plus qu'une atteinte au cadre de vie, puisqu'elles s'attaquent directement à la production agricole.

Ce problème-clé, nous devons l'aborder avec modestie, et balayer devant la porte des nations industrielles. Pour prendre un exemple à titre de la protection de la faune, quand les européens plaident pour la sauvegarde de l'éléphant d'Afrique, on est en droit de penser à la survie de l'ours qui ne trouve plus les espaces naturels dont il a besoin. Et comment prétendre sauver les forêts tropicales, si les nôtres succombent, asphyxiées par

les pollutions industrielles ? Et ceux qui se déchargent sur les plus pauvres du fardeau de leurs déchets toxiques peuvent-ils se poser en donneur de leçons?

Sur ce point, la France, pour sa part, n'a pas l'intention de se dérober à ses responsabilités, et ne permet pas que ses entreprises participent à un tel trafic. Elle estime que s'il est malheureusement impossible d'éliminer la production des déchets dangereux par les industries, chaque pays doit en assumer la gestion, prévoir les équipements nécessaires, et qu'il est indigne d'une nation civilisée d'exporter les risques vers ceux qui ne sont pas outillés pour les maîtriser. C'est pourquoi le Secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, que j'ai placé directement à mes côtés, a choisi de faire de l'élimination des déchets produits sur notre territoire l'une des priorités de son action.

...L'environnement est un problème mondial, qu'il faut analyser comme tel, et traiter comme tel. Pour y parvenir, il faut s'appuyer sur une prise de conscience aussi large que possible, dans l'opinion, et sur la mobilisation des citoyens dans tous les pays. Grâce aux réflexions des milieux scientifiques, qui ont souvent, en la matière, démontré davantage de présence que les gouvernants, grâce au puissant relai des associations, nous ne partons pas de zéro.

IL FAUT SALUER LE ROLE IRREMPLACABLE QUE JOUENT LES ASSOCIATIONS, DANS LA DEFENSE CONCRETE, AU JOUR LE JOUR, DE LA NATURE ET DU CADRE DE VIE; LEUR ROLE DE SENSIBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS; LEUR FONCTION PEDAGOGIQUE AUPRES DU PLUS GRAND NOMBRE. SI NOUS VOULONS INSTAURER UNE DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN, OU LES CITOYENS S'ASSOCIENT DAVANTAGE AU CHOIX QUI LES CONCERNENT, NOUS DEVONS NOUS APPUYER SUR ELLES.

...Les positions prises par le Président de la République, notamment dans sa "lettre aux français", témoignent de la priorité que mon pays attache à ces questions. La France se doit d'être au tout premier rang des nations soutenant le développement des pays démunis, et j'ai moi-même rappelé devant le Parlement quelques uns des objectifs que le gouvernement s'assignait en la matière, qu'il s'agisse d'aide publique au développement, ou de mobilisation de jeunes volontaires dans le cadre d'un véritable "Corps Français du Développement". Si j'évoque ici cet effort, c'est parce qu'à mes yeux, l'environnement doit devenir une composante essentielle de l'action d'ensemble en faveur du progrès économique dans le monde.

Notre planète a besoin d'être aménagée dans l'intérêt des hommes qui y vivent. Problème mondial, intérêt supérieur de l'humanité, la protection de l'environnement appelle des solutions mondiales, transcendant les comportements égoïstes à courte vue. Nous aurions accompli un progrès décisif s'il existait, sur le plan international, une véritable autorité dotée de pouvoirs de réglementation, d'investigation et de sanction, qui garantirait

pour tous les peuples ce qu'on pourrait appeler le droit à l'environnement. La communauté internationale s'est dotée d'institutions diverses, qui abordent, de manière plus ou moins normative, les domaines qui exigent un code de conduite, une coopération, des arbitrages entre nations. L'environnement n'est-il pas digne de procédures comparables ? Certes, et je l'ai rappelé, il existe des institutions, des programmes qui s'attachent aujourd'hui efficacement à sa protection. Mais je pense qu'il y a lieu de réfléchir à une organisation dont l'environnement serait la vocation propre, qui pourrait fédérer, amplifier et rationaliser les efforts de tous, et qui aurait les moyens de faire respecter ses recommandations.

En vous livrant cette réflexion, je ne doute pas que, quoi qu'il arrive, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature continuera à relever le défi. Le rapprochement qu'elle a su instaurer entre gouvernements, milieux scientifiques et associations, est le gage d'une réussite durable. Comment ne ferais-je pas mienne, pour conclure, cette formule qui nous rassemble aujourd'hui : "Nous ne sommes pas propriétaires de ce monde, nous ne faisons que l'emprunter à nos descendants".



BUTS ET OBJECTIFS DE LA CONSERVATION MONDIALE

PREAMBULE

Cette année fera date dans l'histoire. C'est l'année où l'humanité a pris conscience qu'une course est perdue quand un adversaire court plus vite que vous.

Nous sommes en train de perdre la course contre la destruction des systèmes qui nous font vivre. Le climat se réchauffe. La couche d'ozone qui nous protège contre le cancer de la peau s'appauvrit de jour en jour. Les forêts tropicales de la planète ont été réduites d'un tiers depuis quarante ans. Près des deux tiers des prairies sèches sont touchées par la désertification. Les rhinocéros d'Afrique et d'Asie sont au seuil de l'extinction. Des centaines de milliers d'espèces ont disparu avant même que nous les ayons découvertes et leur ayons donné un nom. Si nous n'apprenons pas à changer notre mode de vie, et si nous ne nous décidons pas à agir au lieu de parler, nous connaissons peut-être d'ici quarante ans un bouleversement de l'environnement et de la société d'une ampleur qui dépassera de loin les tragédies qu'ont connues récemment l'Éthiopie et le Soudan.

C'est l'année du 40^e anniversaire de l'UICN l'Alliance mondiale pour la nature. Quels sont nos projets ?

Nous lançons un appel à tous les peuples du monde afin que les Droits de l'homme soient respectés, ces droits dont nous parlons avec tant de fierté et que l'on ne saurait reconnaître sans respecter les Droits de l'environnement. Nous nous accordons pour dire que nous avons tous droit à une atmosphère et une eau pures, à de la nourriture et des abris en suffisance, et à des activités créatives qui nourrissent l'esprit. Ces fondements de la vie dépendent de l'environnement. Et ils sont minés parce que la destruction que tant de gens condamnent mais si peu empêchent, est plus rapide que les mesures correctives que les communautés du monde entier savent qu'elles devraient prendre.

L'humanité doit trouver un nouveau chemin. Elle doit se montrer plus respectueuse, plus compréhensive et moins agressive à l'égard de la nature. Elle doit proscrire les modes de développement qui apportent aujourd'hui des avantages à court terme à une minorité au prix de l'érosion, de la destruction et de la pollution et en hypothéquant notre avenir à tous. L'humanité doit faire en sorte que le développement durable mène les peuples vers une harmonie durable avec la terre.

Ce changement doit intervenir à tous les niveaux de la société. Les gouvernements doivent, certes, prendre les rênes mais leurs plans sont voués à l'échec s'ils ne tiennent pas compte du sort des communautés rurales et urbaines les plus démunies et s'ils ne l'améliorent pas. Il faut qu'ils mettent à profit la richesse que constituent les connaissances et les traditions humaines si diverses, et fassent appel aux individus. Nous devons signer nos pactes personnels de non-agression avec la nature.

L'UICN demande cet engagement, mais reconnaît que les progrès doivent être mesurés à l'aide de critères tangibles. C'est pourquoi nous nous sommes fixés douze objectifs, à court et à long terme, objectifs qui, si nous les réalisons, montreront que les peuples ont un espoir de gagner la course contre le monstre destructeur qu'ils ont lâché sur la terre.

L'UICN est une Alliance - l'Alliance mondiale pour la nature - et travaille avec ses membres et par leur entremise. Ces membres - états, organismes de droit public et organisations non gouvernementales, répartis dans 120 pays - ont besoin d'un soutien accru pour réussir. L'appui d'individus et d'entreprises commerciales. Un apport de ressources d'une ampleur sans précédent.

Il a fallu à l'humanité plusieurs milliards d'années pour atteindre les quelque 5 milliards d'individus que nous sommes actuellement. D'ici 40 ans, le nombre de personnes qui essaieront de vivre de notre terre stressée et limitée aura probablement doublé. Si nous réussissons, elles ont des chances de survivre. Si nous échouons, elles n'en ont aucune. Tel est le défi implacable devant lequel se trouve l'UICN pour son 40^e anniversaire.

A. LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

la conservation des richesses biologiques du monde

But à 40 ans: Réduire le taux d'extinction des espèces à un niveau ne dépassant pas le double de ce qu'il serait en l'absence de l'homme.

Objectif à 10 ans: Faire adopter par la majorité des nations une convention internationale efficace sur la conservation de la diversité biologique.

Les forêts tropicales

But à 40 ans: Garantir la conservation de 50% des forêts tropicales existantes par un équilibre judicieux entre protection et exploitation durables.

Objectif à 10 ans: Etablir un réseau mondial de sites protégés dans les 57 pays ayant des forêts tropicales, de manière à y inclure 80% au moins des espèces vertébrées de ce biome.

Les régions côtières

But à 40 ans: Garantir la protection légale et réelle des écosystèmes côtiers sur au moins un tiers du rivage des pays maritimes.

Objectif à 10 ans: Etablir un réseau mondial de réserves côtières auquel participeront tous les Etats ayant une façade maritime.

Les îles

But à 40 ans: Mettre en oeuvre, dans toutes les régions biogéographiques du globe, des mesures destinées à conserver la diversité biologique unique des îles.

Objectif à 10 ans: Identifier et protéger efficacement au moins 50 centres majeurs de diversité biologique insulaire.

B. LA CONSERVATION ET LE DEVELOPPEMENT

La restauration écologique

But à 40 ans: Appliquer les connaissances existantes à la restauration de 30% au moins des terres dégradées dans toutes les régions.

Objectif à 10 ans: Démontrer et mettre à l'oeuvre des méthodes concrètes illustrant comment restaurer de façon durable les habitats dégradés représentatifs des grands types d'écosystèmes, notamment ceux affectés par l'aridité, la désertification, la déforestation et l'érosion.

La population

But à 40 ans: Ramener le taux de croissance démographique actuel à un niveau que les ressources naturelles du globe peuvent soutenir dans des conditions compatibles avec la dignité humaine et la qualité de la vie.

Objectif à 10 ans: Faire en sorte que les stratégies nationales de conservation des ressources intègrent des politiques éducatives, sociales, économiques et sanitaires permettant d'atteindre l'équilibre nécessaire entre densité des populations et ressources naturelles.

L'éducation et l'information

But à 40 ans: Faire en sorte que la communauté mondiale, dans tous les secteurs clés, comprenne et accepte la théorie et la pratique de la conservation et du développement durables.

Objectif à 10 ans: Elaborer dans tous les pays des programmes d'éducation et d'information du public de sorte que celui-ci soit conscient de l'état et de l'évolution des ressources naturelles nationales, et des impératifs qu'impose leur gestion durable à long terme.

L'économie

But à 40 ans: Elaborer et adopter de nouvelles

méthodologies garantissant l'évaluation correcte des ressources environnementales, et réduire le risque de les détruire en les exploitant en vue d'un gain à court terme.

Objectif à 10 ans: Faire en sorte que les bilans économiques nationaux prennent en compte la valeur du patrimoine naturel, et que l'épuisement des ressources telles que les forêts et la diversité biologique soit comptabilisé au poste des pertes plutôt qu'à celui des recettes.

C. LE DOMAINE INTERNATIONAL PUBLIC

Les océans

But à 40 ans: Garantir, comme symbole du rétablissement écologique des océans et de la gestion avisée du patrimoine naturel mondial, que les populations de baleines et de dauphins seront revenues à la moitié du niveau qui était le leur avant les massacres perpétrés par l'homme.

Objectif à 10 ans: Appliquer, à l'échelon mondial, des mesures de conservation permettant un rétablissement significatif des cétacés, dont les populations ont sérieusement diminué du fait des activités humaines.

L'atmosphère

But à 40 ans: Eliminer la menace que constitue l'augmentation de la pollution atmosphérique pour la santé de l'homme, la qualité des écosystèmes, et la stabilité climatique de la Terre.

Objectif à 10 ans: Mettre un terme à l'utilisation des chlorofluorocarbones à des fins non médicales, élaborer des stratégies énergétiques nationales qui freinent l'augmentation de dioxyde de carbone résultant de la combustion des combustibles fossiles, et adopter des accords visant à réduire substantiellement les émissions de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures incriminés dans la production d'oxydants.

L'Antarctique

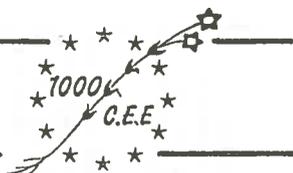
But à 40 ans: Faire en sorte que l'Antarctique reste un continent non pollué, utilisé à bon escient, et ouvert à toutes les nations, à des fins pacifiques d'exploration scientifique et pour jouir de la grande beauté naturelle de la région.

Objectif à 10 ans: Faire adopter par la communauté mondiale une stratégie de conservation de l'Antarctique qui servira de base à la gestion avisée de la dernière grande étendue sauvage de la Terre, pour le bien de la communauté mondiale tout entière.

L'engagement politique

But à 40 ans: Collaborer efficacement contre la menace commune de dégradation de l'environnement mondial en menant des actions coordonnées aux niveaux supra-national, national et local.

Objectif à 10 ans: Faire adopter des stratégies nationales de conservation ou des plans similaires dans tous les pays, basés sur une infrastructure, une participation locale et des mesures de formation appropriées.



AUX RENDEZ-VOUS DES 1000 COMMUNES

- 21 octobre : signature de la Charte du Syndicat d'Aménagement des Baronniees avec la FRAPNA Drôme.

- 22 octobre : signature de la troisième Charte de l'Allier entre la commune de St POURCAIN-sur-SIOULE et l'APENA

- 22/23 octobre : stage de formation "Commune et environnement" à BOIS JOUBERT. Stage essentiel pour l'opération "1000 communes" Contact : SEPNB Loire Atlantique- J.C DEMAURE

- 4/5 novembre : rencontres régionales des Communes rurales à SOMMEVAL organisées par la commune et l'URCANE

- 26/27 novembre : stage de formation "Commune et environnement" à MAUVEZIN. Contact : sauvegarde du Gers- C. TOUZAN

- Décembre : réunion de présentation au Ministère de l'Environnement de l'avancement de l'opération.

Comme vous pouvez le constater, la dynamique "1000 Communes" est loin d'être arrivée à son terme ; au contraire, elle se développe, elle s'amplifie pour donner au réseau d'échanges d'expériences une dimension croissante :

A l'occasion du stage "Commune et Environnement" de CHALONS/MARNE (17/18 septembre dernier) structure autour de l'opération "1000 CEE", les trois communes de la région ayant signé une Charte (SOMMEVAL - RETHÉL - OUDINCOURT) ont été représentées.

La commune de SOMMEVAL et l'URCANE ont souhaité promouvoir la prise en compte de l'environnement et susciter l'engagement de nouvelles chartes communales environnement dans leur région en organisant les Rencontres Régionales des Communes rurales (8 sponsors régionaux sont associés à cette manifestation). 4 communes et 4 associations engagées dans les 1000 CEE échangeront leurs expériences.

La commune de ST POURCAIN SUR SIOULE et l'APENA vont signer prochainement la troisième Charte de l'Allier.

Les maires d'YZEURE-SUR-ALLIER et de MONETAY SUR-ALLIER, toutes deux signataires d'une Charte "1000 Communes" avec l'APENA, seront également présents pour faire un point sur l'état d'avancement de la Charte.

L'Atelier Vert de Fontainebleau a choisi comme terrain d'étude pour ses stages de formation en direction d'élus locaux deux communes signataires.

Les communes et associations signataires qui l'ont souhaité seront très prochainement connectées sur le réseau télématique ENVIR du Ministère de l'Environnement sur lequel la coordination "1000 CEE" a déjà une boîte aux lettres.

"1000 Communes", une opération ambitieuse? Sans doute, mais la dynamique "1000 Communes" c'est ça : tous ces événements qui témoignent d'une volonté réelle d'oeuvrer en faveur de l'environnement.

C'est un pari qu'il appartient à vous, associations régionales, départementales et locales, de relever.

Le dialogue et la concertation sont des éléments essentiels pour la protection de l'environnement.

Il est toujours temps pour vous d'amorcer la discussion avec des élus. Une structure au sein de la FFSPN est à votre service pour vous aider à élaborer vos chartes.

Un dossier complet "1000 Communes" sera présenté dans la prochaine Lettre du Hérisson.

Xuan Thao DO KHAC
chargée de mission



LEGISLATION

APPEL URGENT AUX ASSOCIATIONS

Le problème des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau fait actuellement parcourir un grand frisson dans le monde associatif et les milieux cynégétiques, et ébranle qu'aux couloirs du Conseil d'Etat.

A propos de la fermeture au gibier d'eau, de nombreuses procédures devant les juridictions administratives sont en cours ou sur le point de l'être.

De nouvelles initiatives se font jour.

- Ces initiatives témoignent du dynamisme des associations, du bon niveau de leurs connaissances juridiques. Une prise de conscience s'est véritablement faite de tout le parti qui pouvait être tiré des dispositions du Code Rural et surtout de la Directive Européenne sur les oiseaux du 2.04.1979.

- Ces initiatives nombreuses comportent cependant un risque s'il n'est pas établi de coordina

tion entre les diverses associations et s'il n'est pas défini de stratégie judiciaire commune sur ce problème.

C'est le risque de l'apparition d'une jurisprudence confuse et contradictoire sur le sujet, en raison des diverses interprétations que peuvent faire les tribunaux administratifs des contextes locaux et des dispositions mêmes de la Directive.

Il est apparu donc important de faire un premier bilan approximatif de ce qui a été entrepris et d'appeler les associations à faire converger vers la Fédération toutes les informations dont elles disposent.

La Fédération doit ici jouer son rôle de centralisateur et d'informateur

A/ BILAN

Il faut bien distinguer le dossier ouverture au gibier d'eau, du dossier fermeture.

1- Dossier ouverture au mois de juillet.

La LPO et la FFSPN ont déposé le 23 octobre 87 16 recours en annulation à l'encontre des arrêtés du Ministre de l'Environnement ouvrant la chasse au gibier d'eau, le 18 juillet 1987 dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, la Seine Maritime, l'Eure, le Calvados, la Manche, l'Ille et Vilaine, la Gironde, les Landes, l'Aude, la Marne, les Hauts de Seine, la Seine-St-Denis et le Val de Marne.

Ces recours ont été engagés avec comme moyen principal la violation de l'article 7 de la Directive Européenne sur les oiseaux qui prescrit aux Etats de veiller à ce que les espèces auxquelles s'applique la législation de la chasse, ne soient pas chassées pendant la période nidicole ni pendant les différents stades de reproduction et de dépendance, ni pendant leur trajet de retour vers leur lieu de nidification.

Dossier fermeture au mois de février.

Trois jugements au moins ont été rendus à notre connaissance sur le fondement du même article de la Directive.

- le Tribunal Administratif de Grenoble a annulé le 28.11.87 l'arrêté du préfet de l'Isère du 4.8.87 en tant qu'il autorisait la chasse au gibier d'eau jusqu'au 28.2.

- Par un jugement du même jour, le même tribunal en a fait autant de l'arrêté du Préfet de la Drôme du 7.8.87

- Le Tribunal Administratif de Lyon le 27.4.88 a annulé l'arrêté du Préfet de l'Ardèche du 20.7.87 et celui du Préfet du Rhône du 20.7.87

Le Ministre de l'Environnement a fait appel de ces jugements qui sont donc actuellement soumis au Conseil d'Etat.

Mémoires et réponses ont été échangés par les Parties.

L'Union Nationale des Fédérations Départementales de chasseurs qui n'était pas partie en première instance a déposé un mémoire en intervention devant le Conseil d'Etat. Elle a considéré en effet que l'enjeu était suffisamment important pour l'avenir de la chasse au gibier d'eau en France pour que sa voix soit entendue

par le Conseil d'Etat. C'est devant cette intervention, de l'Union, que la LPO et la Fédération ont décidé elles aussi de déposer un mémoire en intervention, compte tenu du fait que le débat prenait un caractère national.

L'affaire a été confiée à Maître ROCHE, avocat de la LPO et de la FFSPN, en liaison avec Maître BRARD du barreau de Valence.

B/ APPEL AUX ASSOCIATIONS

Il est très important que la Fédération puisse avoir une vue globale de toutes les procédures en matière de chasse en général et de chasse au gibier d'eau en particulier. Il est donc demandé instamment à toutes les associations concernées de faire parvenir d'urgence à la Fédération (à l'attention de D. NORMAND et P. FORNAIRON) les documents dont elles disposent, dès lors que ces procédures s'appuient sur la Directive Européenne et/ou sur les dispositions du Code Rural :

- recours devant les Tribunaux Administratifs
- mémoires- procédures
- jugements des Tribunaux Administratifs
- éventuellement procédures d'appel.

C'est seulement si la Fédération dispose d'une bonne information que pourra être menée à bien une réflexion globale, sur les moyens les plus propres à faire évoluer le problème des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau en France.

Une réunion aura lieu prochainement réunissant les responsables des principales associations concernées par ce problème à l'initiative de M. P. FORNAIRON.

Associations, à vos photocopieuses !

D. NORMAND
responsable du service juridique

Information de dernière minute

Le Conseil d'Etat viendrait de rendre un arrêt faisant droit à la requête de la FFSPN et de la LPO, et annulant les arrêtés ayant ouvert la chasse au gibier d'eau le 18 juillet 1987, dans 16 départements.

...Suite au prochain numéro...

DISTINCTION

"LA MAISON DE L'ORME"
GRAND PRIX 1988
DE LA FONDATION "NATURE ET PATRIMOINE"

Depuis sa création en 1984, la Fondation "Nature et Patrimoine" dont le mécène est FORD, a décerné 5 fois son Grand Prix et ses 7 prix annuels et chaque fois, l'un des membres du jury était Jean CARLIER qui nous présente ici quelques-uns des lauréats 1988.

IBIS ROUGES ET FUMÉE DE TABAC

Distinguer 7 lauréats parmi 93 candidats n'est pas facile : les scrupules des jurés doivent résister aux qualités évidentes de certains dossiers qu'il faudra quand même écarter. Cela dit en préambule pour que les "recalés" ne se désespèrent pas : il y a parmi les lauréats 1988 plusieurs "recalés" de 1987 qui ont eu raison de persévérer. D'autant que les candidats peuvent jouer sur 7 tableaux : Prix de l'Urbanisme des zones rurales, du patrimoine architectural, du patrimoine culturel, de l'environnement-économies d'énergie et des jeunes. A quoi s'ajoute un Prix de l'Industrie qui n'est pas accompagné d'un chèque. Les 6 autres reçoivent 20 000 F avec leur diplôme et parmi eux est choisi un Grand Prix qui perçoit un chèque supplémentaire de 30 000 F, soit au total 50 000 F. Et ce n'est pas tout. Son titre national lui permet de concourir pour le Grand Prix Européen qui double le pactole.

L'ENJEU DU GRAND PRIX EUROPEEN

C'est ce qui est arrivé en 1984 au premier bénéficiaire, Christian BOUCHARDY pour ses travaux sur la loutre. D'abord lauréat du Prix des zones rurales puis Grand Prix national puis Grand Prix européen que depuis, aucun Français n'a plus décroché. Ce qui donne une chance supplémentaire au Grand Prix national 1988 : "La Maison de l'Orme" présenté par le CREPAN (Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature) dont le siège est à CAEN et dont l'animatrice est Josette BERNARD ex-secrétaire générale de la FFSPN. Une action persévérante commencée en 1980 et qui peut se poursuivre indéfiniment, pour sauver l'orme, un arbre menacé de disparition et qui fait partie de nos paysages ruraux et urbains (d'où le Prix de l'URBANISME qui lui est intentionnellement attribué). Sauvé si possible, par les moyens les plus divers, depuis la plantation de boutures saines jusqu'à la diffusion d'auto-collants ou de bijoux-feuilles d'orme, en passant par la création de "La Maison de l'Orme" ou Ormathèque qui sera ouverte au public. Ce Grand Prix national devant contribuer à réaliser ce dernier projet. Avec dans un avenir plus proche, la dure compétition du Grand Prix Européen pour lequel l'an dernier, s'affrontaient 14 pays (les 12 de la Communauté plus l'Autriche et la Suisse). Mais le CREPAN a un atout : l'orme fait partie du patrimoine européen, au point qu'avant d'atteindre la France, la première alerte de sa maladie est partie des Pays-Bas.

UN GUIDE PRATIQUE DU NON-FUMEUR

Cependant ce bel arbre ne doit pas cacher la "forêt" des autres lauréats. D'abord le Prix des zones rurales qui pour la première fois, concerne un département d'Outre-Mer : la Guyane. L'ARDEA (Association pour la Recherche et la Diffusion de l'Ecologie Animale) a présenté une "campagne échassiers" pour "la sauvegarde des oiseaux du littoral guyanais" en plusieurs actions concrètes après plusieurs mois d'études sur place, prise de 3 000 clichés, expositions, articles, émissions de radio et de télévision, bande dessinée, brochure "à l'école des oiseaux" à paraître en janvier 1989, distribuée gratuitement aux écoliers à 10 000 exemplaires etc.. Bref une sensibilisation tous azimuts des enfants et des adultes en cette Guyane qui en a tant besoin ravagée qu'elle est par les braconniers et les trafiquants de toutes sortes. L'un des responsables Arnaud GRETH est même fier de la solution

LES 8 LAUREATS

1/ Prix de l'URBANISME et GRAND PRIX:

"La Maison de l'Orme" présenté par le CREPAN (Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature)

2/ Prix des ZONES RURALES:

"Sauvegarde des oiseaux de Guyane" présenté par l'ARDEA (Association pour la Recherche et la Diffusion de l'Ecologie Animale)

3/ Prix du PATRIMOINE ARCHITECTURAL:

"Restauration du bâtiments d'une ferme du XVII^e siècle" présenté par les Foyers Ruraux Bressans,

4/ Prix du PATRIMOINE CULTUREL:

"Sauvetage, restauration conservation de l'Art sacré diocésain" présenté par l'Association du Musée d'Art sacré de Mours.

5/ Prix de l'ENVIRONNEMENT :

"Domaine de Ramonette" (Nord de la Meuse - à cheval sur la frontière franco-belge) présenté par le Conservatoire des Sites Lorrains.

6/ Prix des JEUNES :

"Sensibilisation au milieu marécageux" présenté par la coopérative scolaire de CHINDRIEUX (lac du Bourget).

7/ Prix de l'INDUSTRIE :

"Eurelag" présenté par une société d'élagage écologique fondée par quatre jeunes de 20 à 30 ans.

8/ MENTION SPECIALE :

"Association TABAC-ENVIRONNEMENT" pour éditer un "guide pratique du non-fumeur".

alternative mise au point par l'ARDEA pour tenter de sauver l'ibis rouge menacé de disparition par le commerce des fleurs artificielles fabriquées avec ses plumes : la teinture de plumes de volailles de basses-cours.

Tous les lauréats seraient à citer, depuis le projet européen puisque franco-belge présenté par le Conservatoire des sites lorrains jusqu'au Prix des Jeunes attribué à une coopérative scolaire qui se consacre à la survie d'une zone humide en passant par la "mention spéciale" accordée à l'Association TABAC-ENVIRONNEMENT qui va publier un "guide pratique des non-fumeurs" et qui plutôt que par la menace, la peur et la contrainte, lutte contre le tabagisme par l'humour en tracts, affichettes, dessins à légendes, et publication baptisée "Dinosaures" (une espèce disparue à cause du ...tabagisme).

Enfin gagner un prix étant une façon parmi d'autres d'attirer l'attention des médias (ce qui vaut mieux que de se contenter de s'en plaindre), avis aux amateurs qui envisagent de concourir l'année prochaine : FONDATION NATURE ET PATRIMOINE - 7, rue Emile Cossonneau-93360 NEUILLY-PLAISANCE.

Que les velléitaires ne craignent pas de surmener les malheureux jurés !

Jean CARLIER.

vu et lu dans la presse : pleins feux sur l'ours.

L'ours en détresse

L'ours des Pyrénées n'a pas de chance. Le dernier grand fauve de France est aujourd'hui confiné dans les vallées (Aspe et Ossau, dans les Pyrénées-Atlantiques, et Luchonais, dans les Hautes-Pyrénées), qui ne sont pas incluses dans le parc national des Pyrénées. Il est donc constamment dérangé par les chasseurs en battue aux sangliers ou par les bulldozers en train de percer des pistes forestières ou des routes nouvelles.

Tant et si bien que, malgré les mesures de protection intégrale prises depuis quinze ans, le nombre d'ours n'a cessé de diminuer. Le « groupe ours », mis en place en 1984 pour suivre le plantigrade à la trace, estime aujourd'hui la population ursine totale à quinze ou seize spécimens, c'est-à-dire que

deux ou trois animaux ont mystérieusement disparu en quatre ans. « *Le seuil critique est atteint*, note M. Gilbert Simon, conseiller technique au ministère de l'environnement. *Nous avons une population relictuelle, compartimentée et vieillie, pratiquement incapable d'assurer sa reproduction.* »

Pour enrayer l'inévitable déclin: le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, est décidé à réintroduire quelques ours européens destinés à « *renforcer* » les effectifs avant qu'il ne soit trop tard, « *Mais on sera très prudent*, note M. Simon, *et l'on attendra les résultats de l'expérience américaine pour se lancer.* » En attendant, dès le printemps prochain, des opérations de nourrissage seront menées, afin d'accroître la capacité de reproduction des femelles et surtout de fixer les ours sur un territoire plus restreint qu'actuellement.

Le Monde 2/3 OCT 88

Ours empaillés

Le Muséum national d'Histoire naturelle présente du 5 octobre au 31 août 89 une exposition ; « D'ours en ours », consacrée, comme son nom l'indique, aux ours du monde entier, de la préhistoire à nos jours. L'exposition est conçue comme une promenade à travers un de leurs territoires. Empreintes dans la boue, griffades sur tronc d'arbre, fourmilières éventrées, crottes... nous amènent petit à petit à des cavernes remplies d'une vingtaine de ces superbes carnivores... empaillés. On peut évidemment regretter qu'il ne reste que ces dérisoires dépouilles de celui qui fut jadis considéré en France comme le roi des animaux. Notons cependant qu'il reste encore une vingtaine d'ours vivant à l'état sauvage dans les Pyrénées.

Le Nouvel Observateur
septembre 88

LA PEAU DE L'OURS

Il ne reste plus qu'une vingtaine d'ours en France, éparpillés dans toute la chaîne des Pyrénées. Les spécialistes les plus pessimistes avancent même le chiffre de douze, quinze au maximum. A la fin du siècle dernier, les ours peuplaient les forêts de tous les massifs montagneux de notre pays (Alpes, Jura, Pyrénées). Ils ont disparu les uns après les autres, principalement à cause de la chasse. Depuis plus de cinquante ans, ils ne survivent que dans les Pyrénées, où leur nombre diminue d'année en année. Malgré les mesures de protection mises en place depuis 1955 pour sauvegarder l'espèce, le sort des ours français semble aujourd'hui bien compromis. Comment cette situation dramatique s'explique-t-elle?

Ennemi ancestral de l'homme, l'ours a été victime de la chasse depuis les temps préhistoriques. Jusqu'à l'apparition des armes à feu, la lutte était égale. Mais le fusil a placé l'homme dans une position de force. Depuis

1972, la chasse est totalement interdite, mais le braconnage se poursuit. C'est ainsi qu'en 1982, une ourse et son petit ont été abattus. Le poison a aussi fait œuvre de destruction. Employé surtout par les bergers pour se débarrasser de cet amateur de brebis, il présentait l'avantage d'être facile d'emploi et sans grand risque pour l'empoisonneur. Un peu de strychnine sur le cadavre d'un mouton, et le tour était joué.

Protection? Des routes!

Les chasseurs ne sont pas les seuls à incriminer. Les méthodes modernes d'exploitation forestière, l'ouverture de routes dans la montagne, l'augmentation du tourisme (randonnées et ski) ont réduit considérablement les biotopes de l'animal et morcelé les zones où il vivait. L'ours est un omnivore: une grande partie de son alimentation est constituée de végétaux (herbes, graines, fruits) et il doit parcourir de grandes étendues pour trouver à se nourrir. Au fur et à mesure que son aire d'occupation se rétrécit, la difficulté augmente, réduisant d'autant les chances de survie des jeunes; quant aux adultes, ils doivent se disperser à la recherche de nouveaux lieux, ce qui ne facilite pas leur reproduction.

Une série de mesures de protection de l'ours avaient été prises dès 1955. Insuffisantes ou mal respectées, elles n'ont pu enrayer leur déclin, et ce n'est qu'en 1971 que le FIEP (Fonds d'intervention éco-pastoral) a pu

faire adopter des mesures plus efficaces: indemnisation des brebis tuées aux bergers, facilités de transport de matériel pour les bergers installés dans les zones à ours, campagne de sensibilisation menée dans les vallées et auprès du public. En 1983, le Groupe Ours a été formé par les grandes associations nationales de protection de la nature, des associations régionales, des élus, des bergers. Ce Groupe a obtenu du Ministre de l'Environnement de l'époque, Huguette Bouchardeau, la création d'un Plan Ours.

Mais si l'on analyse de près les sommes attribuées à la protection des ours, on constate que les investissements en équipements routiers dégradants pour le milieu (pistes ouvertes dans les zones « rouges », route touristique de l'Hospice de France) sont 15 fois plus élevés que le budget consacré à l'ours et à son milieu. Et sur place, certains élus sont franchement opposés aux mesures de protection, tandis que la population considère souvent l'ours comme un fauve agressif et dangereux. L'avenir de l'ours des Pyrénées reste donc incertain. Pour faire connaître son action et sensibiliser un très large public au problème, le Groupe Ours s'est associé à un sponsor, la Maison de Valérie, avec qui il organise différents événements, dont une grande exposition au Muséum d'Histoire Naturelle à partir d'octobre. L'année 89 sera peut-être l'année de l'ours. Souhaitons-lui longue vie!

Isabelle Jarry

NON, TOUT A L'HEURE, LES AUTOGRAPHES!



Pour en savoir plus

Groupe Ours Pyrénées
BP 508 - 64010 Pau
Université Cedex.
Société de protection
de la nature
Midi-Pyrénées:
54 rue Léo Lagrange
- 31400 Toulouse.
Tél: 61.54.40.50.



Reporterre oct 88

La plus importante exposition jamais consacrée au grand plantigrade s'ouvre le 5 octobre prochain au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (1) : une vaste opération de sensibilisation du public pour sauver le dernier représentant de notre grande faune sauvage.

Disparus totalement des Alpes depuis 1937, nos derniers ours bruns subsistent tant bien que mal dans les Pyrénées. Une douzaine d'entre eux se promène à l'ouest de la chaîne — dans les vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barre-tous — 5 ou 6 dans le Luchonnais, quelques-uns en Ariège et au voisinage de l'Andorre.

Comment l'ours brun, qui autrefois peuplait toute la chaîne, est-il devenu si rare ? L'homme en est responsable. Depuis les temps les plus reculés le Pyrénéen chasse l'ours, son ennemi héréditaire, ce monstre « dévoreur » de brebis : un animal quasi-mythique que la légende présente comme un ravisseur de femmes, un symbole de sexualité.

Un territoire insuffisant

Or, l'ours n'enlève pas les bergères et il n'est qu'un modeste carnivore. Il ne mangerait pas plus d'un bœuf et demi par an au maximum, l'essentiel de son menu étant constitué de fruits sauvages, d'insectes, de petits mammifères. Cela suffit pourtant pour que les bergers aient pris l'habitude de lui tirer dessus ou de l'empoisonner à la strychnine.

Dopuis 1960, le plantigrade est strictement protégé. Ce qui n'a pas empêché, entre autres, la « méprise » d'un chasseur de sanglier qui en 1982 tua une ourse et son petit. Cette mesure n'a pas non plus réglé le problème du braconnage.

Fusils et poisons ne sont pas seuls en cause. La destruction du biotope de l'ours est actuellement la première responsable de sa disparition. Les Pyrénées exploitées pour le bois et le tourisme ne lui offrent plus assez d'espace paisible. L'ours se réfugie dans les vieilles forêts des pentes de moyenne et haute montagne. Il cherche sa pitance à la limite supérieure des pâturages de 500 à 2 000 mètres. Il marche beaucoup, peut parcourir des dizaines de kilomètres en une seule journée. De nature méfiante, il évite les sentiers et reste en lisière de forêt pour pouvoir s'y réfugier en cas d'alerte. S'il est affamé, il lui arrive cependant de descendre dans les grandes prairies.

Ce biotope est menacé de toutes parts. La construction de routes forestières provoque des glissements de terrain qui l'effraie. L'urbanisation croissante de la montagne — les stations de ski se multiplient sur la chaîne — le dérange comme les tracteurs et camions qui transportent le bois ; sans oublier les chasseurs et touristes, de plus en plus nombreux. C'est beaucoup pour un animal qui a un besoin vital de tranquillité ; notamment pour se reproduire. Le taux de naissance est actuellement très bas ; les mâles et femelles ayant des difficultés à se rencontrer.

L'ours aurait pu trouver refuge dans le Parc National des Pyrénées. Mais, celui-ci ne couvre que 5 % des zones fréquentées par le plantigrade.

Créé en 1975, le FIEP (Fonds d'Intervention Eco Pastoral) ne cesse avec l'aide du WWF de multiplier les actions en faveur de l'ours. Créé en 1983, le groupe Ours qui réunit le FIEP, la société de protection de la nature du Sud-Ouest, la FFSPN, le Club Alpin, l'O.N.F., etc., milite et travaille pour préserver le biotope de l'ours et, en même temps, le réhabiliter aux yeux des populations.

Limiter au maximum l'exploitation des forêts où il vit, moyennant une compensation financière pour les communes, est un objectif prioritaire du plan de sauvegarde des ours. Certaines routes forestières sont déjà interdites aux véhicules. En plusieurs endroits le bois est transporté par des câbles pour limiter le dérangement. La campagne de sensibilisation lancée d'abord auprès des bergers commence à porter ses fruits : l'idée de l'ours à protéger — tout simplement parce qu'il existe — fait son chemin. Les bergers qui reçoivent de substantielles indemnités voient d'un moins mauvais œil les dépradations causées par l'ours dans les troupeaux. Le plantigrade, s'il mange peu de bétail, affole les bêtes qui, parfois, se cassent une patte ; sans compter que le berger met des journées à rassembler un troupeau qui, effrayé par l'ours, s'est égaré dans la nature.

Deux brebis pour une

Pour une brebis perdue, le berger reçoit actuellement une indemnité qui représente deux fois sa valeur. Chaque été, grâce aux fonds du Ministère de l'Environnement, matériel et nourriture sont transportés gratuitement par hélicoptère dans les hautes vallées. Les bergers ont aussi une radio-émetteur à leur dis-

position. En contrepartie, ils doivent laisser l'ours tranquille.

Sauver une espèce menacée coûte cher. Le groupe Ours a trouvé un mécène : la Maison de Valérie (une entreprise de vente par correspondance spécialisée dans l'équipement de la maison). L'exposition du Muséum d'Histoire naturelle a pu voir le jour grâce à son concours. Les visiteurs y découvriront les ours du monde entier. Ils verront notre Martin surpris au cœur de son territoire : un document filmé exceptionnel. Plusieurs animations à thème inciteront le public à s'intéresser davantage au sort de l'ours.

Parallèlement, le groupe Ours, la Maison de Valérie et le Ministère de l'Environnement étudient la possibilité d'acclimater l'ours des Carpates dans les Pyrénées pour renforcer les populations existantes et, éventuellement, sa réintroduction dans les Alpes. Autant d'initiatives qui devraient lui faire reprendre du poil de la bête.

Christiane Sacase

(1) Exposition du 5 octobre 1988 au 31 août 1989. Muséum d'Histoire naturelle, 38, rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris.

**La Voix des Bêtes
Juil/Aout 88**



PATRIMOINE

Le Muséum, montreur d'ours

On peut tuer un animal, mais on n'assassine pas un mythe. Dans les Pyrénées, une vingtaine de plantigrades jouent les héros. Et le Muséum national d'histoire naturelle leur rend hommage.

Vous vous demandez à quoi servent les ours ? Si vous posez la question à Jean-Pierre Raffin, il vous répondra : « Et la Jaconde ? L'ours, c'est notre patrimoine naturel, comme le Mont Saint-Michel, un point c'est tout. » Un patrimoine qui en a vu de toutes les couleurs : tout au long des siècles personne ne s'est gêné pour avoir sa peau. Les bergers l'accusaient de dévorer leurs moutons, ils l'empoisonnaient à la strychnine. Comme il fait l'amour à la manière des humains il est devenu, dans les légendes, celui qui engrossait les montagnards. Frappé de malédiction parce qu'il est l'unique animal à posséder notre registre vocal, « l'ursus arctos », surnommé « pied nu » dans les Pyrénées gasconnes, a souvent payé de sa vie son trop proche cousinage avec l'homme.

S'il a survécu au massacre c'est simplement parce que l'on peut tuer un animal mais on n'assassine pas un mythe : l'ours est toujours présent dans les conversations, les mémoires et toutes les histoires qui fleurissent à travers la chaîne des Pyrénées. Et puis, il a ses chevaliers servants comme Jean-Pierre Raffin, responsable du « Groupe ours » national, professeur d'écologie, qui lui consacre tous ses loisirs. Son idée fixe ? La tranquillité de notre mammifère plantigrade avant tout. Simplement

pour qu'il puisse se reproduire.

Créé en 1983, le « Groupe ours » a été constitué autour du Fonds d'intervention éco-pastoral et de la Société de protection de la nature Midi-Pyrénées. Il réunissait des associations et des individus tous amoureux de l'ours, parmi lesquels des spécialistes de la nature et de l'écologie, des scientifiques, des élus, des enseignants, des bergers et un mécène pour nous — une entreprise de vente par correspondance — « La maison de Valérie ». Objectif, devenir groupe de pression en créant un courant d'opinion irrésistible en faveur de la sauvegarde des ours pyrénéens.

Une campagne qui récolte ses fruits aujourd'hui puisque, dès ce mois-ci, notre Martin national va devenir l'animal sauvage le plus populaire : le Muséum national d'histoire naturelle lui consacre une exposition qui durera près d'un an. A la manière d'un naturaliste, le visiteur découvrira à travers l'histoire, la science, la biologie, l'ethnologie les rapports que l'homme a entretenus avec l'ours depuis la nuit des temps... Bref en dépit des mauvaises langues, des chasseurs et des montreurs d'ours, notre grizzly national sort de la mythologie pour redevenir un simple animal. Et pas n'importe lequel : l'un des derniers fauves de la planète dont la réputation de solitaire n'est plus à faire.

Il ne reste aujourd'hui qu'une ving-

taine d'ours sur les deux versants des Pyrénées. Des animaux qui ont appris depuis longtemps que l'homme n'est pas un mammifère fréquentable. Planqués le jour, ils se déplacent la nuit. Dès que les printemps s'installent, Maître Martin, « Lo Mossu », comme on l'appelle dans la région perd toute prudence pour une poignée de miel dont il raffole. Après son passage, il laisse des fourmilières éventrées, des terriers de rongeurs labourés, des arbres griffés, d'énormes pierres retournées. Et surtout la trace de ses énormes pattes imprimées dans la boue des sentiers dans ces vallées d'Aspe et d'Ossau aux noms qui chantent encore la transhumance, malgré les forêts dont le bois est l'une des richesses de la région.

Comme les Pyrénées sont belles, les protecteurs de la nature s'acharnent à le protéger. Une entreprise bien difficile que de concilier ceux qui prêtent le tourisme, les chasseurs qui veulent plus d'espace et les bergers qui ne veulent plus trembler pour leurs brebis. En attendant que l'ours réoccupe son ancien territoire, les récits émerveillés de ceux qui ont un jour croisé cet animal magique remontent à la surface.

Montreur d'ours, voilà un métier qui nourrissait son homme. La foule était toujours nombreuse pour admirer ces « oussaillés » qui ont fait leur apparition vers 1830. On en a compté jusqu'à 200,

surtout en Ariège, vers la fin du siècle dernier. C'est à cette époque que l'on a imprimé et vendu le plus de cartes postales consacrées à l'ours, aux montreurs et autres dresseurs. Les Parisiens découvriraient ainsi, dans leur courrier, qu'au sud de la France survivait un fauve auquel on prêtait toutes les férociétés, mais que, en même temps on réussissait à domestiquer. Une profession en partie responsable de leur disparition : pour s'emparer des ours, il fallait tuer la mère ! Aussi, vers 1840, il n'y avait déjà plus d'ours dans cette région. On commença à les importer de Russie, ils arrivaient par bateau à Marseille.

Outre les saltimbanques, les tueurs professionnels d'ours ne manquaient pas. Ils l'abattaient au couteau, au pieu, plus tard au fusil. La fourrure rapportait gros. La chair aussi : les rognons et les jambons pour les repas de fête, la graisse pour les rhumatismes et la poignée de chèveux, avec la dépouille du « Mossu », on était assuré de récolter quelques pièces dans les villages.

Aujourd'hui, la poignée de « fous » qui sont prêts à mettre à bas des projets économique-sociologiques pour respecter une poignée de plantigrades menacés d'extinction, ont adopté l'ours comme passion. A en devenir lyriques : pour eux parcourir une forêt fréquentée par des ours, c'est marcher dans une

forêt qui a une âme. Ils affirment qu'il suffit de savoir qu'ils sont là quelque part, pour que la nature ait une autre dimension.

« Puisque de nos jours il est quasiment impossible d'observer un ours en liberté, le public se doit d'aller à lui, à travers cette exposition », explique Jean-Pierre Raffin. « Pensez que même un vieux berger que je connais, n'a, durant sa longue vie, vu des ours qu'à trois reprises : deux vivants et un mort... En leur laissant un territoire libre et naturel, ils auront le temps, au fil des années, de reconstituer une population. Il était indispensable que ce problème devienne national. » Si l'ours doit être sauvegardé, au même titre que les monuments culturels ou architecturaux, attention, il est illusoire de le ramener dans un milieu où il ne peut pas survivre. Or, pour l'instant le seul point acquis et positif, c'est l'interdiction de la chasse qui remonte à 1967. Ce qui n'a pas empêché, dernièrement, le massacre d'une ourse et de ses deux oursons par des chasseurs... lors d'une battue au sanglier.

Germaine AZIZ

« D'Ours en ours » du 5 octobre 1988 au 31 août 1989. Jardin des Plantes, 18 rue Buffon, 75005 Paris. Ouverture le 6 par François Méthrand et Michel Rocard « Groupe ours » FFSPN - Maison de Chevruel, 57 rue Curver-15231 Paris Cedex 05

MILIEU NATUREL



A PROPOS DU PILLAGE DES MINÉRAUX DANS LES ANCIENNES MINES

La Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux, du Sous-sol et des Cavernes de Franche-Comté a engagé diverses actions en faveur de la protection des minéraux trop souvent pillés à des fins commerciales.

Elle nous adresse un document important et désormais sans équivoque quant à la reconnaissance au niveau gouvernemental de la protection des anciennes mines.

M. Jack LANG, Ministre de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux du Bicentenaire répond à M. Jean Pierre SUEUR, député du Loiret :

"Monsieur le Député,

Vous avez appelé l'attention de mon prédécesseur sur le problème que pose la protection des anciennes mines.

Comme vous le savez, mon département ministériel exerce un contrôle dans ce domaine en veillant au respect des dispositions de la loi du 27 septembre 1941 validée portant réglementation des fouilles archéologiques qui s'appliquent également aux anciennes mines.

Des mesures destinées à garantir la préservation de la valeur archéologique de ces mines, en ne permettant des prélèvements que dans les parties les moins sensibles, ont déjà été prises. Les associations de minéralogistes sont tenues désormais d'obtenir des autorisations de la part des Directions Régionales des Affaires Culturelles (Directions des Antiquités) concernées lorsqu'elles ont l'intention d'y prélever des minéraux. Dans plusieurs cas déjà, un dialogue a pu s'établir entre archéologues et minéralogistes, pour aboutir à un accord global sur des règles à respecter en la matière.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs."

Jack LANG

FLORE



AUX ARBRES CITOYENS !

A l'image des arbres de la liberté, un tilleul sera planté, dans toutes les communes de France le 21 mars !

Ainsi en a décidé le Ministre de la Culture, des grands travaux et du bicentenaire.

Le choix de l'espèce est bon, parce qu'elle peut vivre plusieurs siècles : on trouve encore comme à Blannay (Yonne) des tilleuls de Sully.

Mais tous ces arbres seront-ils disponibles en bonne taille chez les pépiniéristes ?

Est-ce partout une bonne date ? pour l'inauguration peut-être, mais pour la plantation ?

Pourquoi pas suivant sol et climat : olivier, noyer, micocoulier, merisier, érables, sycomore ou plane, chênes, chataigniers... et même cèdre, if, mélèze, pin Laricio.

Saisissez immédiatement :

- le SERFOB (service régional de la forêt et du bois) et la commission des sites, pour éviter le pire

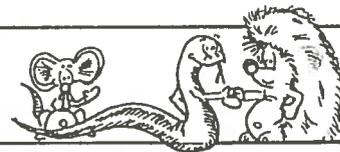
comme date de plantation,
comme essence de remplacement,
comme lieu de plantation.

Tenez-nous au courant.

Merci.

P. GUY
Flore FFSPN - 86600 LUSIGNAN

FAUNE



TRANSPORT CONTRE ESPECES

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFSPN - 21 MAI 1988

Participants :

D. DASKE - M.C FROISSART - R. GUILBOT - P. GUY
- P. HENRY - C. EPAIN-HENRY - G. PECHENAT
J.P. RAFFIN - J. SERVAN - C. SOURD

Après une discussion à bâton rompu sur les points qu'il conviendrait de développer, le schéma de travail suivant est établi :

- un constat des types de dégradations liés aux différentes formes de transport (effets directs ou indirects),
- les remèdes à apporter lors de la conception de la réalisation et de la gestion des aménagements liés aux différents types de transports,
- l'utilisation qui peut être positive de certains aménagements.

Il apparaît que sous le concept de "transport" il ne faut pas voir uniquement le transport des personnes et des matériaux mais également celui des sources d'énergie (lignes électriques, gazoducs, oléoducs etc).

Au cours de la discussion, certaines réflexions revêtent qu'en divers domaines les études font encore défaut. Si les répercussions du développement des moyens de transport commencent à être bien connues pour certains groupes de grands vertébrés (gros gibier, par exemple) il reste beaucoup à faire en d'autres réserves (entomofaune : introduction et dissémination - flore : introduction et dissémination)

Plusieurs contribution écrites :

Transport et Flore (Y. BARON, P. GUY et J.C. JACOB)

Sur l'entretien des bermes (Y. BARON)

Les accotements routiers : gestion adaptée pour un espace refuge (D. GERBER)

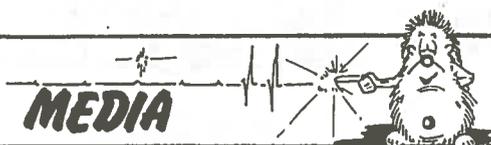
viennent alimenter les discussions et vont servir à l'élaboration de motions qui seront soumises à l'assemblée générale :

- . motion introductive : "espèces et transports" constats et propositions
- . motion sur la gestion (type de fauche, abandon des desherbants chimiques, etc).
- . motion générale sur une meilleure connaissance des données floristiques et faunistiques (poursuite et développement des inventaires).

Le groupe se sépare après avoir confié à P.GUY et J.P. RAFFIN la tâche ardue de faire la synthèse des discussions sous forme de motions les plus courtes possibles.

Catherine EPAIN-HENRY se propose de réaliser une bibliographie des travaux existants sur les thèmes abordés par le groupe et de la diffuser ultérieurement auprès des associations par le biais de la Lettre du Hérisson.

J.P. RAFFIN



POUR LES BEAUX YEUX DU CRAPAUD

FILM 16 MM GRAND PUBLIC, 28 MN

La nuit, à pleine vitesse, qui se précipiterait de quelques taches claires sur la route ? Personne en fait, ne soupçonne l'importance des dégâts causés aux batraciens par le trafic routier,

Pourtant, divers systèmes de protection permettent de concilier les besoins du trafic routier et les déplacements des batraciens ...

Un film de l'Atelier Central de l'Environnement, du Service d'Etude Technique des Routes et Autoroutes de Cofiroute.

Conception et réalisation ; Philippe HENRY

Philippe HENRY vous propose également une exposition "clef en main" sur le thème suivant :

"LA GRENOUILLE, LE CERF ET L'AUTOROUTE"

Contact :

Philippe HENRI
Le Haut de la Quenaudière
CHOUSI-SUR-CISSE
41150 ONZAIN
Tél. 54.20.40.34



AVIS AUX ASSOCIATIONS

"TINTIN REPORTER", un hebdomadaire pour adolescents, renaît à partir du mois de décembre 88.

Sa rubrique NATURE a besoin de vos informations (stages, manifestations...);

N'HESITEZ PAS A LUI ENVOYER REGULIEREMENT DE LA MATIERE...

Contact : TINTIN REPORTER
Béatrice BERT
5, rue Rousselet
75007 PARIS
tél : 40.56.03.06

APPEL AUX CANDIDATS POUR LE "PRIX ITALIA - ECOLOGIE"

Festival d'émissions de radio et de télévision, le "prix Italia" vient de fêter son 40e anniversaire à Capri où la R.A.I. (Radio Télévision Italienne) l'a créé en 1948. Une nouveauté de cette déjà vénérable institution d'envergure internationale n'attire pas encore assez l'attention des médias : le "Prix Italia - Ecologie" (radio et télévision) créé en 1986 et dont Jean CARLIER cette année comme l'an dernier, a été élu président du jury. Il lance ici un appel aux candidatures.

Une mention spéciale pour Marie-Hélène BACONNET ("Fréquence buissonnière")

A côté des vieux jurys quadragénaires (musique, fiction, documentaires, reportages, etc..) un petit dernier a commencé à délibérer en 1987. Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! - dans la foulée de l'Année Européenne de l'Environnement : le "Prix Italia-Ecologie" (radio et télévision). Bof! semblent se dire les professionnels du micro et de la caméra, découvrant distraitemment cette innovation. Pas grave tant que cette indifférence ne contamine pas les candidats éventuels à ces deux prix. Cette année, pas un seul Français sur les 15 émissions de télévision présentées et sur les 6 de radio, une seule Française Marie Hélène BACONNET qui n'a pas regretté cette présence puisqu'elle s'est vu décerner une "mention spéciale" du jury unanime diffusée dans le cadre de sa série hebdomadaire "fréquence buissonnière" par France-Culture. Il s'agit d'un débat très musclé témoignant de la passion provoquée par la campagne menée avec un énorme succès par Pierre PFEFFER qui a déjà récolté presque 100 000 signatures pour sa pétition contre les massacreurs d'éléphants et le commerce de l'ivoire. Campagne qui va être bientôt relancée sous une autre forme pour ne laisser aucun répit à ceux qu'elle vise.

Dans le même temps, le "prix Italia-Ecologie" (radio) a été décerné par un jury encore unanime, à une production originale de la RAI "Gocce" "Gouttes") : 19 clips sonores et parlés en plusieurs langues, de 1 minute 30 chacun, soit utilisés tels, ensemble ou séparément, soit conservés en archives pour illustrer à l'occasion, telle émission sur l'eau, l'air, la terre, le bruit etc... Mérite supplémentaire des producteurs et auteurs de "Gocce": ils ont été les seuls à présenter leur dossier de candidature sur papier recyclé à 100 %

Toujours unanime, le jury a décerné pour la partie télévision, le "Prix Italia-Ecologie" 1988 à l'émission de la Télévision norvégienne (NRK) "2.048 - L'effet de serre". Autre production originale soit-disant diffusée en 2 048 pour montrer les effets catastrophiques du réchauffement de l'atmosphère 60 ans après que nos contemporains y aient prêté trop peu d'attention. Choc efficace, espérons-le.

Enfin une "mention spéciale" pour une autre forme d'originalité trop peu fréquente : la franchise courageuse de l'émission britannique présentée par la BBC "nous n'avons qu'une seule terre - l'avenir des forêts". Les auteurs et les présentateurs n'hésitent pas à clairement dénoncer les responsables de toutes sortes, de la déforestation : agriculteurs, éleveurs, industriels, financiers, hommes politiques etc... et même certains organismes internationaux dont les subventions orientées précipitent la ruine des pays sous-développés qu'ils prétendent aider.

POUR CONCLURE, UN RAPPEL DE L'APPEL : QUE LES CANDIDATS FRANCAIS (OU AUTRES) SE REVELENT EN ECRIVANT POUR DEMANDER LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU "PRIX ITALIA-ECOLOGIE 1989" A :

Piergiorgio BRANZI
Secrétaire général du "Prix Italia"
R.A.I. viale Mazzini 14
ROMA (Italie)

Ca ne coûte qu'un timbre et l'obligation de présenter une bonne ou même, le plus possible, une très bonne émission.

Jean CARLIER

POLLUTION



LA DIMINUTION DE LA COUCHE D'OZONE

UNE MENACE POUR NOTRE PLANÈTE

Claire METAYER, docteur ès sciences Physiques, maître de conférences à la faculté de pharmacie de Nantes, présidente de la FRAPEL, rapporteur de la Commission "Eau et Pollution" de l'ADEV (Association de Défense de l'Environnement en Vendée), organise des conférences-débats illustrés d'un montage audio-visuel de 1 h 30 (travaux de la NASA, du World Resource Institut) sur ce thème.

Persuadée du rôle prépondérant des associations en matière d'information du public face aux graves problèmes écologiques, l'ADEV espère qu'elles porteront un intérêt privilégié à son initiative.

Renseignements :

ADEV
9, rue des Floralies
85360 LA TRANCHE SUR MER

A NOTER DANS VOS TABLETTES

R.I.T.A.E, 1989

RENCONTRES INTERNATIONALES DE TOULOUSE AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

Les deuxièmes R.I.T.A.E. auront lieu à Toulouse dans le cadre du S.I.T.E.F. (Salon International des Technologies du Futur) les 20 et 21 octobre 1989.

Renseignements auprès de :

. R.I.T.A.E.
INRA/ESR
BP 27
31326 Castenet Tolosan Cedex

. Germaine RICOU ou Charles TOUZAN
FFSPN
57, rue Cuvier
75005 PARIS

C.N.P.N



ORDRE DU JOUR des réunions du COMITE PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE qui se sont tenues les 12 et 13 octobre 1988 au Ministère de l'Environnement.

Réunion du 12 octobre

- 14 h questions préliminaires
- 14 h 15 projet de modification du décret de la réserve naturelle de Roquehaute (Hérault) rapporteur M. JOUVE
- 15 h projet de réserve naturelle du Mont Fier (Jura)- rapporteur M. JOUVE
- 15 h 45 projet de réserve naturelle des îlets Ste Anne (Martinique)- rapporteur M. JOUVE
- 16 h 30 rapport sur la dernière opération de destruction de goélands au Havre
- 17 h 15 arrêté modificatif relatif à la commercialisation du gibier congelé d'importation questions diverses

Réunion du 13 octobre

- 9 h 30 questions préliminaires
- 9 h 45 projet d'arrêté relatif à la mise en oeuvre du contrôle des établissements détenant des animaux- rapporteur J. SERVAN
- 10 h 15 débat sur la nature des travaux dans les réserves naturelles nécessitant une autorisation ministérielle demande d'accord pour une délégation permanente du CNPN au comité permanent pour les demandes de travaux.
- 11 H 45 Arrêté modificatif relatif à la commercialisation du gibier congelé d'importation Questions diverses

Comme d'habitude, les associations intéressées par ces dossiers voudront bien prendre contact avec les représentants d'associations au CNPN J.P. RAFFIN ou J. SERVAN (FFSPN) M. LE DOMEZET (SEPNB) P. DAVANT (SEPANSO)

CONCOURS

1er CONCOURS DE CONFÉRENCES POUR LA NATURE

Au cours de Naturissima, Salon de la Santé, de la vie saine et des produits naturels qui se tiendra à Alpexpo-Grenoble du 26 novembre au 4 décembre 1988 et dans le cadre des premières rencontres pour la nature, la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (F.R.A.P.N.A) section Isère et le Fonds Mondial pour la Nature (W.W.F.) organisent le premier concours de conférences pour la nature le week-end du 3 et 4 décembre 88.

A travers ce concours la FRAPNA et le W.W.F. recherchent trois objectifs :

- faire connaître la nature au grand public,
- inciter les protecteurs de la nature à améliorer la qualité de leurs messages et faire découvrir les talents des nouveaux conférenciers.
- renforcer considérablement l'animation du Salon Naturissima.

REGLEMENT DU 1er CON- COURS DE CONFÉRENCES POUR LA NATURE

. Les conférenciers intéressés devront déposer leur candidature (formulaire d'inscription joint) avant le 30 octobre 1988.

Une première sélection sera effectuée par la FRAPNA pour le 30 octobre 1988.

. Les candidats sélectionnés présenteront à Alpexpo Grenoble dans une grande salle parfaitement équipée le 3 ou 4 décembre 88 leur conférence en public. L'exposé, obligatoirement illustré par des éléments audio-visuels (diapositives, vidéo, film, transparents, bandes sons) n'excédera pas 20 minutes et sera suivi d'un débat de 10 minutes avec la salle ou le jury.

. L'ordre des conférences sera établi par la FRAPNA.

. Les candidats pourront utiliser toutes les techniques disponibles sur une scène (éclairages, déguisements, présentation d'objets, etc...)

. Les documents audio-visuel seront obligatoirement commentés en direct par le conférencier.

. Un jury composé de professionnels (journalistes, responsable de la maîtrise des sciences et techniques de la communication, animateur FRAPNA, photographes, scientifiques) suivra l'ensemble des conférences et attribuera deux prix :

1er prix de 10 000 F

2ème prix de 5 000 F

Le jury délibérera en fonction des critères suivants :

- originalité du sujet,
- importance du message pour la protection de la nature,
- qualité des documents audio-visuels,
- respect du temps imparti,
- charisme, élocution, humour du conférencier,
- mise en scène.

La remise des prix se fera en public à Alpexpo Grenoble le 4 décembre 1988 en présence de personnalités.

. Les conférenciers pourront être hébergés gratuitement par la FRAPNA Isère mais prendront en charge leurs frais de transport.

1er CONCOURS DE CONFÉRENCES POUR LA NATURE :
FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Sujet de la conférence proposée :

Moyens techniques demandés :

- mobilier :
- son :
- éclairage :
- divers :

Besoin en hébergement :

à retourner à la FRAPNA : 5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE, avant le 20 octobre 1988,
le cachet de la poste faisant foi.

CONCOURS VIDEO "ESPACES MENACES"

Organisé par la FRAPNA Savoie, ce concours est ouvert aux amateurs résidant en France métropolitaine qui portent un regard original sur l'environnement rural ou urbain.

Conditions :

formats VHS - système SECAM
Durée maximum : 6 mn
Envoi des cassettes du 1er au 15 mars 1989

Règlement sur demande à :

Concours "Espaces menacés"
FRAPNA Savoie
20, rue Croix d'Or
73000 CHAMBERY

AMENAGEMENT

AMENAGEMENT DU PORT DE SAINT-QUAY-PORTIEUX BRETAGNE

Le GEPN (Groupement pour l'Etude et la Protection de la Nature en Baie de St Brieux) a alerté les autorités et en particulier le Conseil Général sur leur responsabilité dans l'aménagement du port de St Quay-Portieux. En effet, le projet prévu par le promoteur-constructeur niçois SPADA empiète sur le domaine public maritime (il est donc illégal) et ressemble malheureusement fort à un début de bétonnement de la côte bretonne. Alors que la restauration partielle de la qualité des eaux de la baie de St Brieuc n'avait pu avoir lieu pour des raisons...financières, les collectivités offrent une subvention de 75 millions de francs pour mettre rapidement ce projet en chantier...

Pour en savoir plus, GEPN c/o CAC
Place de la Résistance
22000 ST BRIEUC
Tél. 96.94.71.34

Ce dossier figure dans son bulletin d'information N°54 "Le Rôle d'Eau" (10 F) disponible à la même adresse.

FORMATION

ORGANISATION JUDICIAIRE ET ACTION CIVILE DES ASSOCIATIONS

Tel est le titre d'un stage organisé par UMINATE le 14/15/16/17 Janvier 1989 à Toulouse.

Le droit de l'Environnement est souvent bafoué, la décentralisation a des effets pervers, les textes législatifs ou réglementaires restent ça et là lettre morte, les cahiers des charges sont incomplètement respectés...voici

quelques unes des raisons qui peuvent pousser une association à se tourner vers la Justice,

Mais pour se tourner vers elle, encore faut-il la connaître,,d'où l'importance de découvrir ses rouages (divers tribunaux et leurs compétences), de rencontrer ses acteurs (magistrat, substitut, conseiller au tribunal administratif, avocat,...),

Pour avoir des chances de trouver en la Justice une réponse satisfaisante aux problèmes existants il est souhaitable de connaître les "règles du jeu" (comment démarrer une action,...), et de la saisir à bon escient ("serais-je recevable ?"...).

Il est du ressort des responsables d'associations d'exercer une politique de l'action civile, ce n'est pas le rôle des conseillers techniques (avocats). Ne pas se former à cet exercice débouche, de toute manière sur un choix, le plus mauvais, celui qui est effectué par impulsion. Cette politique se définit à partir d'une série de questions qui ne se résument pas seulement à des problèmes de technique (droit), mais à des problèmes d'objectifs, de stratégie, et bien entendu, aussi, à des problèmes de gestion au sens large.

C'est donc pour cela qu'Uminate réalise ce stage qui a le contenu suivant :

première partie : les grandes lignes de l'organisation judiciaire, le civil, le pénal, le tribunal administratif, le rôle de l'avocat, rencontre avec les divers acteurs de la Justice.

deuxième partie : les stagiaires en situation de responsables d'associations traiteront des cas réels dans le cadre de travaux de groupe.

Par ailleurs une table ronde réunira juristes, avocat, magistrat et stagiaires sur le thème : "la prise en compte de l'environnement par la justice".

Ce stage est organisé dans le cadre du plan de formation réalisée par la FFSPN et de ses associations avec l'aide du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et le Fonds National de la Vie Associative.

Pour recevoir le programme, contacter Liliane MOOR à la FFSPN.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la responsable du stage : José CAMBOU UMINATE 47 rue Arago 31500 TOULOUSE
Tel 61 58 14 31

EN BREF

LE PROFESSEUR EMILE VIVIER, PRESIDENT DE NORD-NATURE (ADHERENTE A LA FFSPN), A ETE NOMME AU HAUT COMITE DE L'ENVIRONNEMENT.

PUBLICATIONS



LA PEUR DE LA NATURE

Un ouvrage de François TERRASSON, Maître de Conférence au Muséum National d'Histoire Naturelle, Administrateur de la FFSPN.

Quels rapports entre la flore des marécages et les choix amoureux ?

Entre la crainte des ruines et le goût des espaces naturels ?

Entre la peur des émotions et la protection de la nature ?

Entre la nature sauvage et notre nature intérieure ?

Magie, symboles, contes, dragons, diable et Nature;.. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la nature... sans jamais oser le demander !

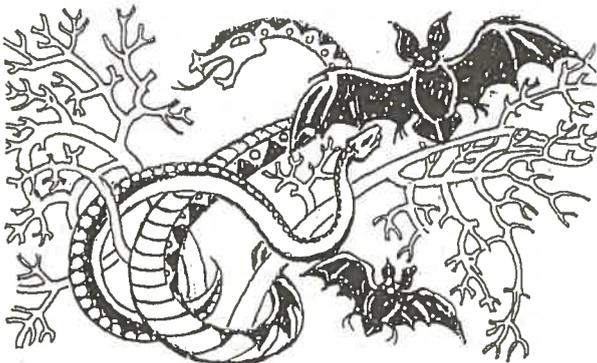
Un ouvrage diaboliquement utile, de 224 p., texte et photos de l'auteur, dessins de J.L. BONCOEUR.

Prix public : 150 F

Prix de souscription : 100 F (jusqu'au 31.10.88)

Même et surtout si vous avez peur, commandez vite :

aux Editions SANG DE LA TERRE
30, rue Chaptal
75009 PARIS



FAUNE ET FLORE SAUVAGES

La loi n° 76-629, l'organisation administrative, la convention de Washington, enfin tout sur la Protection de la Nature

112 F - 430 p.

Le Journal Officiel
26, rue Desaix
75727 PARIS Cedex 15

AGRICULTURE

Le numéro spécial, trimestriel, de la lettre EMPLOI NATURE n°7, 14 p., est consacré au métier d'Agriculteur Biologique : témoignage d'un viticulteur du bordelais venu à l'agrobiologie en 1970, adresses d'établissements de formation, de producteurs de fertilisants du sol, nutrition animale et céréales, une bibliographie d'ouvrages et revues traitant ce sujet, et des offres d'emploi.

Abonnement : 50 F,
Adhésion : 70 F
Association Emploi Nature
30, rue Chaptal
75009 PARIS
Tél. 42.82.08.16



ARDECHE

Vacances de Février et de Pâques : observation ornithologique au col de l'Escrinet sur la réserve du Pouzin sur le Rhône, visite des ramières de la Drôme et découverte des castors.

Privas - 100 F/jour

Renseignements :

ASPAS
BP 34
26270 LORIOL
Tél. 75.62.64.86 et 66.00

REIMS

Printemps 1989, "la découverte des milieux naturels et de l'environnement urbain". proposée en trois modules : écosystèmes eau douce: avril - urbains: mai - terrestres : juin.

Formation destinée à l'éducation à l'environnement sur le terrain, organisée par le CIN de BOULT-AUX-BOIS, la Neuville-aux-Haies et la DRJS Reims.

Renseignements :

Direction Régionale Jeunesse et Sports
20, rue Simon
51100 REIMS

GERS

26 et 27 novembre à MAUVEZIN

COMMUNES ET ENVIRONNEMENT

Pour les communes engagées dans l'opération "1 000 Communes pour l'Environnement Européen".

Disposer d'outils techniques pour proposer et élaborer les politiques locales d'environnement.

T2L. FFSPN (1) 43.36.79.95

L'EXPOSITION D'OURS EN OURS A OUVERT SES PORTES DEPUIS LE 5 OCTOBRE, AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (JARDIN DES PLANTES - PARIS 5^{ème}). REALISEE PAR LE MUSEUM, LA MAISON DE VALERIE ET LE GROUPE OURS, ELLE SE POURSUIVRA JUSQU'AU 31 AOUT 1989.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
JARDIN DES PLANTES
18, RUE BUFFON - 75005 PARIS
de 10 h à 17 h sauf le mardi



FETE DE LA POMME
CEMPUIS (Oise) 30 OCTOBRE 1988

PRESENTATION DE 150 VARIETES

- . pomme à couteau
- . pomme à cidre
- . poires, etc

PROGRAMME

- . exposition de : fruits anciens
baies sauvages
plantes médicinales
- . identification des variétés
- . dégustation de boissons régionales (cidre, jus de pomme, poire)
- . vente de fruits fermiers
- . divers stands et exposants

ACCES GRATUIT - SALLE MUNICIPALE

Renseignements : 44.46.58.25



TOULOUSE

Du 14 au 17 janvier 1989 : l'organisation judiciaire et l'action civile des associations : c'est connaître les rouages de la justice, ses divers tribunaux et leurs compétences, ses acteurs : magistrats, substitut, conseiller au tribunal administratif, avocat, démarrer une action à bon escient. L'UMINATE de Toulouse se propose de former les responsables des associations dans le cadre du plan de formation de la FFSPN et de ses associations avec l'aide du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et du Fonds National de la Vie Associative.

Pour recevoir le programme, contacter :

Liliane MOOR - FFSPN
ou
José CAMBOU UMINATE
47, rue Arago
31000 TOULOUSE

4^{ème} FESTIVAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE
27 OCTOBRE - 1^{er} NOVEMBRE - POITIERS

Sous le parrainage du Ministère de l'Environnement, ce festival présente des ateliers de peinture, des excursions, des conférences et projections.

Programme et inscriptions :

LES FORGES

79340 MENIGOUTE
Tél. 49.69.90.09

LA GESTION DES RESSOURCES GENETIQUES DES ESPECES ANIMALES DOMESTIQUES

18-19 AVRIL - PARIS 1989

Au programme :

- les grandes étapes de la vie des populations animales domestiques
- concepts et objectifs en matière de ressources génétiques
- méthodes, réalisations en matière de gestion des ressources génétiques
- valorisation des ressources génétiques et structures de gestion
- propositions pour l'avenir.

Renseignements jusqu'au 15 novembre 1988

Colloque Ressources génétiques
INRA - Station de Génétique Quantitative Appliquée
78350 JOUY-EN-JOSAS

LOIRE

23 octobre : migration des oiseaux "portes ouvertes" au col de Baracuchet, sur les contreforts des monts du Forez.

Renseignement :

FRAPNA Loire - Tél. 77-57-61-61

AIX-EN-PROVENCE

du 29 octobre au 1^{er} novembre : colloque sur les communications de demain.
Inscriptions :

Média Réseau International
Route de Gallice
13090 AIX EN PROVENCE
Tél. 42.20.02.40

ISERE

ECO-CONSEILLER, un dossier sur la création de postes de conseillers à l'environnement est à l'étude en Alsace et dans l'Isère.

Dossier sur demande :

FRAPNA Isere
5, place Bir Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. 76.42.64.08

LES OUTILS D'ACTION FONCIERE DES COMMUNES

21 ET 22 NOVEMBRE 1988 - PARIS

Un colloque organisé par l'ADEF (Association des Etudes Foncières).

POS, ZAC, AFU, PAE, COS, remembrement, lotissements, expropriation, préemption, etc

Quels outils pour quelles politiques ?

Thèmes abordés :

- La diversité des politiques foncières locales. Exemples d'utilisation contrastées d'outils identiques.
- Régions, départements, communes: quel est l'échelon pertinent pour mener une politique foncière ?
- Les communes peuvent-elles et doivent-elles intervenir sur le marché foncier autrement que pour leurs besoins propres ?
- Quels rapports entre opérateurs privés et municipalité : le POS est-il négociable ?
- Où en sont les réserves foncières des collectivités ? Faut-il les reconstituer pour le long terme ?
- Quels sont les usages réels du droit de préemption ?
- L'utilisation des conventions de droit privé par les collectivités publiques.
- Le système des transferts de COS est-il viable ?
- Les premiers enseignements des PAE.
- L'articulation entre l'action foncière et la programmation des équipements.
- L'articulation entre la ZAC et le POS.
- Dans quels cas la création d'une ZAC est-elle préférable à une simple procédure de lotissement ?
- L'utilisation des pouvoirs d'urbanisme à des fins de contrôle social.
- Comment évaluer un POS ?
- L'inventivité des pratiques locales et le contrôle de légalité.

Lieu :

Salons de l'hôtel LUTECIA
47, Bd Raspail
75006 PARIS
Tél. 45.44.38.10

Participation forfaitaire : 1 200 F

Renseignements et inscriptions:

Liliane BRINDEZ
ADEF- Etudes Foncières
64, rue de la Fédération
75015 PARIS
Tél. 43.06.55.40

LA COLLECTE , LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS INDUSTRIELS SPECIAUX

Un colloque organisé par L'APIREC (Association Picarde pour la REcupération et le Recyclage des déchets et sous-produits urbains, industriels et agricoles) à Amiens, le 9 novembre 1988

Ce colloque est destiné à présenter les problèmes techniques liés à l'élimination des déchets industriels spéciaux. Les différentes filières de traitement seront exposées par quelques unes des plus importantes sociétés spécialisées dans ce domaine en France :

TREDI, FRANCE DECHETS, SARP INDUSTRIES, CHIMIREC, ECOSITA, LABO-SERVICES.

Les aides et les contrôles que peuvent apporter les pouvoirs publics seront présentés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche de Picardie. Cette journée sera d'ailleurs placée sous la présidence de M. VO VAN QUI, Directeur de la DRIR et secrétaire général de l'APIREC et sous le haut patronage de M. CHAMBOLLE, Directeur de l'Eau, de la Prévention des Pollutions et des Risques au Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement.

Rappelons qu'actuellement seulement 30 à 40% des déchets industriels spéciaux, réputés toxiques pour l'environnement et pour la santé publique, suivent une filière d'élimination conforme à la réglementation en ce domaine!

D'où la nécessité d'informer les industriels mais également les personnels des administrations concernées, sur les risques que ces déchets font courir à l'environnement et sur les filières qui permettent de collecter, transporter et traiter ces déchets bien embarrassants!

Programme :

- . aspect réglementaire
- . la destruction des déchets toxiques particuliers et à la décontamination
- . l'expérience de toutes les filières d'élimination et de valorisation des déchets
- . la collecte des déchets industriels spéciaux et le prétraitement sur le site de production
- . le centre d'enfouissement technique des déchets industriels
- . logiciel GICED de Gestion des Installations Classées et de l'Elimination des Déchets
- . le tri, reconditionnement et prétraitement des déchets industriels générés en quantité dispersée
- . la politique des Agences de Bassin en matière de déchets industriels spéciaux

Prix d'inscription: au colloque; 200 F-
au repas : 150 F-

Renseignements et inscriptions:

avant le 25 octobre 88
APIREC
44, rue Alexandre Dumas
80026 AMIENS CEDEX
Tél. 22.95.23.21

DEMANDES D'EMPLOIS

Frédéric BROZDZIAR
Baccalauréat technique (carrosserie)
Intérêt pour la protection de la nature
recherche un poste d'OBJECTEUR, incorporable
à partir de Novembre 88, dans une association
de préférence parisienne.

Contact :

Frédéric BROZDZIAR
50, rue Roger Salengro
93430 VILLETANEUSE

OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Marc LUCASSE, 22 ans, possédant un DUT
de Mesures Physiques, souhaite effectuer
son service civil dans une association
de protection de la nature, à partir du
1ER NOVEMBRE 1988

Hobbies : photo, informatique.

Contact : MARC LUCASSE
12, rue des landes de Cristobal
64200 BIARRITZ
Tél : 59.23.00.79

OFFRES D'EMPLOIS

LA FRAPNA ISERE EMBAUCHE UN(E) ANIMATEUR (TRICE) NATURE

La FRAPNA -Isère recrute un(e) animateur(trice)
nature à plein temps et cherche une personne
très motivée, dynamique, prête à s'intégrer à
l'équipe Frapna, à donner une impulsion nou-
velle au service animation qui a pour mission
l'éducation du public à la nature et à sa pro-
tection.

Les tâches à remplir sont les suivantes :

- animation nature sous toutes ses formes (sor-
ties, projections, conférences, ateliers, chantiers
- organisation et encadrement de stages en
France et à l'étranger.
- élaboration de matériel pédagogique (séries
de diapositives, textes écrits, etc..)
- gestion du service animation, du budget et
du matériel (audio-visuel en particulier)

Les candidats devront obligatoirement:

- disposer de compétences naturalistes larges
(faune, flore, géologie, astronomie, etc..)
- avoir une solide expérience de terrain dans
le domaine de l'éducation à l'environnement
- être capable d'organiser leur travail, de gé-
rer du personnel, un budget de 400 000 F, ré-
diger un dossier
- disposer d'un permis B et d'un véhicule en
bon état de marche (frais de déplacements payés
- accepter des horaires souples (soirée, week-
end).

Sont également appréciés et facultatifs : la mai-
trise du matériel audio-visuel (16 mm, projecteur
diapos, magnétoscopes, appareil photo, magnéto-
phone), la pratique de l'anglais, un permis de
conduire D (transport en commun).

Le poste devrait être occupé au 1er décembre
1988

Les dossiers des candidats devront être reçus
d'ici le 20 novembre 88 au bureau de la:
FRAPNA

5, place Bir Hakeim- 38000 GRENOBLE
et comprendre:

- Curriculum Vitae avec photo
- un texte manuscrit d'une page maximum répon-
dant à la question suivante : "quelles sont les
raisons qui vous font postuler à ce poste?"

La sélection se fera sur dossier, sur entretien
devant une commission et sur le terrain.

VILLE DE NANDY (Seine et Marne) 5000 hab.

Agglomération Nouvelle Melun Sénart

RECHERCHE D'URGENCE

Agent d'entretien espaces verts
possédant statut Objecteur de Conscience

Profil du poste :

Création et entretien d'espaces verts- Fleurisse-
ment - horticulture - taille des plantations.

Adresser candidature auprès de Monsieur le
Maire de NANDY - 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Renseignements en Mairie : tél. (1) 60.63.55.91
Monsieur LAOUT secrétaire général
Monsieur RIGOLLET responsable services tech-
niques.

Association de protection de la nature, Sologne
Nature Environnement, recherche pour début 89
un directeur.

Profil du poste :

- gestion et coordination des activités de l'as-
sociation
- relations publiques
- le sens des responsabilités
- la capacité à coordonner une équipe
- des solides connaissances de gestion
- une bonne connaissance de la Sologne et de
son environnement
- enfin une expérience professionnelle peut être
fort utile.

Envoyer C.V avec motivation et photo d'identité
à: SNE, maison des associations,
1, avenue de Toulouse
41600 NOUAN-LE-FUZELIER
Tél. 54.88.79.74



MARJOLAINE

UN SALON POUR VOTRE SANTE ET CELLE DE LA TERRE
SOUS L'EGIDE DE NATURE ET PROGRES

PLACE PORTE CHAMPERRET
75017 • PARIS



5-13 NOVEMBRE 1988

Tous les jours 11h00-19h30-Nocturne Mardi 8 Nov. 11h-22h30

Week-end et 11 Novembre 10h00-19h30

Organisation :

SADEMA 47 Bd Auguste Blanqui 75013 PARIS

Pour être bien dans son corps, son cœur, sa tête,

RENDEZ-VOUS PORTE DE CHAMPERRET !

PARIS 17°

DU 5 AU 13 NOVEMBRE 1988

400 EXPOSANTS :

- Alimentation biologique (produits frais et transformés)
- Hygiène et santé (cosmétologie naturelle, produits pour la maison, matériel de relaxation)
- Agriculture et jardinage (plantes et semences, outils et astuces)
- Artisanat et Décoration
- Protection de la nature et de l'environnement
- Associations, stages, animations
- Édition et presse

Pour aller à Marjolaine

Espace Champerret

Porte de Champerret 75017 PARIS

Métro : Porte de Champerret avec accès piétonnier depuis la station

Bus : 84-92-163-164-165-PC

Parking adjacent de 1.800 places

Tarif : 30 F

Demi-tarif : 15 F (groupes, enfants de 7 à 13 ans, adhérents Nature et Progrès sur présentation de la carte)

Horaires : tous les jours 11 H. 19 H 30

Nocturne : Mardi 8 Novembre 11H. 22 H 30.

Week-end et 11 Novembre : 10h-19h30

DEUX PROGRAMMES DE CONFERENCES sur le thème de : **LA REVOLUTION AUTREMENT**

Philosophes, historiens, biologistes, physiiciens, psychologues, mythologues, sociologues, médecins, thérapeutes, agriculteurs, ingénieurs, économistes, journalistes et écrivains évoqueront l'idée de révolutions sous des angles peu habituels, car les révolutions se situent souvent dans des lieux et des domaines que l'on ne soupçonne pas. Chaque jour, un thème sera évoqué, et tous les matins l'équipe d'un journal animera un débat : **NOUVELLES CLES, ALTER ECO, NUTRITION EVOLUTIVE, LES QUATRES SAISONS DU JARDINAGE, POLITIS.**

CARREFOUR DES ARTISANS DE LA MUTATION

- Rêves, mythes et archétypes révolutionnaires
- Les nouveaux idéaux révolutionnaires
- Les conditions de l'éclosion
- La révolution en actes
- Rejet ou intégration de l'idée révolutionnaire
- Le souffle du nouvel esprit des lois
- Métamorphoses et mutations
- Regards sur les révolutions
- Qu'est-ce qu'une révolution ?

JOURNEES DE NATURE ET PROGRES.

- La nouvelle révolution verte
- La révolution intérieure
- La révolution au quotidien
- L'espace rural autrement
- La révolution dans l'assiette
- L'alternative écologique
- La révolution au jardin
- Tiers-Monde : La révolution aux pieds-nus
- Santé et mutation.

DES ANIMATIONS POUR DECOUVRIR ET APPRENDRE

-**LE MASSAGE** des bébés et des enfants comme les femmes indoues le pratiquent, créant ainsi une autre communication avec leurs enfants par l'association **TAPOVAN**.

-**LA CUISINE VEGETARIENNE INDOUE**, aux saveurs, couleurs et équilibre diététique différents, avec **KYRAN VYAS**.

-**TOUS LES TRUCS ET SECRETS** du jardinage biologique dans un vrai jardin biologique reconstitué par **NATURE ET PROGRES**.

-**DES ATELIERS-NATURE** depuis la confection de mangeoires pour le nourrissage des oiseaux, l'analyse des pelotes de réjection des rapaces, jusqu'au concours de reconnaissance des chants d'oiseaux, avec 3 grandes associations de protection de la nature : le **F.I.R.**, la **L.P.O** et la **F.F.S.P.N.**

-**UN GRAND FILM** en nocturne : "LE RETOUR DE BOULDRAS" (vautour fauve) réalisé par Michel TERRASSE du "Fonds d'Intervention pour les Rapaces", et primé au Festival du Film Ornithologique en 1987.

-**L'ART DU CONTE** avec André VOISIN, réalisateur de la série télévisée "Les conteurs" et auteur des "Contes du Roi-Singe" (Sophon).